

RE P U B L I Q U E D U C A M E R O U N

PAIX - TRAVAIL - PATRIE



**PROJET DE LOI DE FINANCES
POUR L'EXERCICE 2014**

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

CHAPITRE 36

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

VERSION FRANCAISE

page intercalaire

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	5
PREMIERE PARTIE:SYNTHESE DE LA STRATEGIE	7
1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES	9
2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE	9
3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES	10
3.1. BILAN TECHNIQUE	10
3.2. BILAN FINANCIER	11
3.3. PERSPECTIVES	12
4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE	13
5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES	13
DEUXIEME PARTIE:CONTENU DES PROGRAMMES	17
6. PROGRAMME 467: CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES	21
6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	23
6.2. STRATÉGIE PROGRAMME	23
6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	24
6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	26
7. PROGRAMME 468: MAINTENANCE DES INFRASTRUCTURES	27
7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	29
7.2. STRATÉGIE PROGRAMME	29
7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	30
7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	32
8. PROGRAMME 469: REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES DES INFRASTRUCTURES	33
8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	35
8.2. STRATÉGIE PROGRAMME	35
8.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	36
8.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	37

9. PROGRAMME 470: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR TRAVAUX PUBLICS	39
9.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	41
9.2. STRATÉGIE PROGRAMME	42
9.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	43
9.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	44

ANNEXE

TABLEAU DE BUDGETISATION

Note explicative

La Loi N°2007 du 26 Décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat a mis en place un nouveau cadre de gestion budgétaire, comptable et financier dans les Administrations publiques. Ce nouveau cadre est une véritable constitution financière qui vient remplacer l'Ordonnance de 1962 qui, même si elle a permis d'obtenir au cours des cinquante dernières années, des résultats non négligeables, était devenue inadaptée au regard des défis auxquels notre pays fait face.

Le nouveau texte est une volonté politique affichée du Chef de l'Etat qui, lors de sa communication spéciale au cours du Conseil des Ministres du 12 Septembre 2007, disait : « le Gouvernement doit s'attendre à être jugé sur des critères de performance ». C'est une traduction dans les faits de la gestion axée sur les résultats.

Après l'adoption et la promulgation de la Loi N°2012/014 du 21 Décembre 2012, première loi élaborée en mode programme, un saut qualitatif a été opéré dans la présentation du budget à travers le document intitulé « Projet de Performance des Administrations (PPA) Ministérielles ». La demande budgétaire y est exprimée et motivée par des objectifs centrés sur la recherche de la performance, une performance justifiée par l'atteinte des résultats visés par les politiques publiques en cours d'implémentation.

Un nouveau système d'information appelé PROBMIS (Programme Budget Management Information System) a donc été mis en place pour accompagner la mise en œuvre de cette réforme.

Comme pour tout nouvel outil, on a observé au cours de la période de démarrage de l'exercice, des petites difficultés qui ont été très vite surmontées, permettant une accélération du processus de mise en œuvre des activités planifiées en 2013.

Tirant des leçons de l'expérience de l'exercice en cours, la préparation des Projets de Performance des Administrations (PPA) de l'exercice 2014 a mis un accent particulier à améliorer les éléments, aussi bien de forme que de fond, ambitionnant de donner aux Administrations un référentiel pratique, cohérent et pertinent, garantissant de meilleures possibilités de lecture de la performance.

C'est donc en toute logique qu'il présente les objectifs de performance pour les trois prochaines années et décline pour chaque programme, les objectifs, les indicateurs, les cibles, les stratégies-programme, les actions et le cadre organisationnel de mise en œuvre ainsi que les moyens qui accompagnent sa réalisation.

Bien entendu, toute cette planification se doit d'être cohérente avec le Document de Stratégie de Croissance et de l'Emplois (DSCE).

Dans sa structuration, il comporte trois parties imbriquées :

- La synthèse stratégique qui montre que le Projet de Performance des Administrations (PPA) est en cohésion avec les politiques publiques en cours ;
- Le contenu des programmes ;
- Les annexes.

Les Ministères des Finances et de l'Economie de la Planification et de l'Aménagement du Territoire vous souhaitent un agréable voyage à travers ce nouvel outil.

PREMIERE PARTIE
SYNTHESE DE LA STRATEGIE

page intercalaire

1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

L'objectif stratégique assigné au MINTP par le décret n°2011/308 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement vise à «Assurer la supervision et le contrôle technique de la construction des infrastructures et des bâtiments publics ainsi que l'entretien et la protection du patrimoine routier »

A ce titre, il est chargé :

- de l'élaboration de la politique de maintenance et d'entretien des infrastructures, bâtiments publics et des routes ;
- d'effectuer toutes études nécessaires à l'adaptation aux écosystèmes locaux de ces infrastructures en liaison avec le Ministère chargé de la Recherche Scientifique, les institutions de recherche ou d'enseignement et de tout autre organisme compétent ;
- d'assurer la promotion des infrastructures, des bâtiments publics et des routes en liaison avec le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ;
- du contrôle de l'exécution des travaux de construction des infrastructures et des bâtiments publics conformément aux normes établies ;
- d'apporter son concours à la construction et à l'entretien des routes, y compris les voiries urbaines, en liaison avec les Départements Ministériels et organismes compétents ;
- du suivi des activités des organisations professionnelles des ingénieurs de Génie Civil et des ingénieurs des Travaux Publics ;
- de la formation des personnels des travaux publics en liaison avec les Départements Ministériels concernés.

2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE

L'objectif stratégique assigné au MINTP par le décret n°2011/308 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement vise à «Assurer la supervision et le contrôle technique de la construction des infrastructures et des bâtiments publics ainsi que l'entretien et la protection du patrimoine routier »

A ce titre, il est chargé :

- de l'élaboration de la politique de maintenance et d'entretien des infrastructures, bâtiments publics et des routes ;
- d'effectuer toutes études nécessaires à l'adaptation aux écosystèmes locaux de ces infrastructures en liaison avec le Ministère chargé de la Recherche Scientifique, les institutions de recherche ou d'enseignement et de tout autre organisme compétent ;
- d'assurer la promotion des infrastructures, des bâtiments publics et des routes en liaison avec le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ;
- du contrôle de l'exécution des travaux de construction des infrastructures et des bâtiments publics conformément aux normes établies ;

- d'apporter son concours à la construction et à l'entretien des routes, y compris les voiries urbaines, en liaison avec les Départements Ministériels et organismes compétents ;
- du suivi des activités des organisations professionnelles des ingénieurs de Génie Civil et des ingénieurs des Travaux Publics ;
- de la formation des personnels des travaux publics en liaison avec les Départements Ministériels concernés.

3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES

Les performances antérieures du MINTP s'apprécient à travers les résultats qualitatifs qui ont été obtenus et les taux d'exécution de budget. Celles des trois dernières années sont évaluées sur les programmes suivants :

- Construction des infrastructures;
- Maintenance des infrastructures ;
- Réalisation des études techniques ;
- Gouvernance et renforcement institutionnel.

3.1 BILAN TECHNIQUE

La substance recherchée ici concerne les réalisations majeures. Ainsi, nous avons:

Le bitumage du corridor Douala-Djamena notamment le bitumage de la route Garoua Boulai- Ngaoundéré est pratiquement achevé par la construction des trois sections qui étaient en cours de travaux ;

La liaison transafricaine connaît un avancement significatif avec

- le renforcement du tronçon Numba-Bachuo Akagbe du corridor Bamenda-Mamfé-Ekok qui est achevé;
- le bitumage du corridor Bamenda-Mamfé-Ekok (à l'exclusion de Numba-Bachuo Akagbe (RN6) sur financement BAD dont le lot1 (Bamenda Batibo-Numba) est à 97% et le lot 2 (Bachuo Akagbé Mamfé Ekok) est à 55%.
- le Bitumage de la route Fouban-Manki-Magba-Pont de la Mapé : Lot1(40km) qui est à 49% d'avancement ;

Pour ce qui est des liaisons avec les autres pays de la CEMAC

- Le bitumage de la route Sangmélima- Bikoula est 7% ;
- Le bitumage de la route - Bikoula –Djoum est en cours de démarrage ;
- Les travaux de construction de route Djoum-Mintom 40%.

Situation de l'exécution technique des projets inscrits au BIP 2013

Une conférence d'évaluation de l'exécution du budget 2013 du MINTP rendu au 31 mai s'est tenu au MINTP sous la conduite de la Division des Etudes, des Normes et de la Planification. L'état d'avancement de chacun des projets à date a été réalisé ainsi que les perspectives rendu au 31 décembre 2013.

Sur un plan global l'on peut retenir ce qui suit :

- La quasi-totalité des dossiers d'appels d'offres visant l'entretien du réseau routier sur ligne Fonds Routier a été transmis au MINMAP courant du mois de janvier 2013. Les avis d'Appels d'Offres ont été signés au mois de mai 2013 et le dépôt des offres est envisagé courant mois de juin 2013 ;
- Les ressources des projets d'investissement qui sont en cours d'exécution et qui sont payés à travers le Fonds Routier ont été engagés au profit de son guichet investissement;
- Les décomptes des projets d'investissement qui sont en cours et qui sont payés via le trésor public sont transmis au paiement aussitôt qu'ils ont été établis ;
- Les dossiers d'appels d'offres des projets nouveaux inscrits au BIP ont pour la plupart été préparés et transmis au MINMAP pour suite de la procédure. Ces dossiers connaissent des situations diverses dans leur traitement caractérisé en général par le non respect des chronogrammes de passation des marchés ;
- Les cartons de certaines délégations de crédits ne sont toujours pas encore acheminés dans les régions notamment ceux des régions du Sud-Ouest et du Nord-Ouest ;
- Le suivi des projets en cours est assez timide à cause de la limitation des fréquences des ingénieurs de suivi sur les chantiers à cause des faibles niveaux de budget alloués aux déplacements.

3.2 BILAN FINANCIER

En 2011 le budget du MINTP **hors ressources externe** était de 153,0304 milliards de FCFA réparti comme suit :

- 64,042 milliards de Fcfa en fonctionnement et
- 89,262 milliards de Fcfa en investissement.

Rendu au 31 décembre 2012, le taux d'engagement global de ce budget était de 88,92% soit :

- 98,83% en fonctionnement et
- 80,81% en investissement.

En 2012 le budget du MINTP est de 165,390 milliards de FCFA réparti comme suit :

- 67,390 milliards de Fcfa en fonctionnement et
- 98 milliards de FCFA en investissement.

Soit une augmentation d'environ 12 milliards de FCFA par rapport à 2011.

Rendu au 01 Octobre 2012, le taux d'engagement de ce budget est de 80,95% dont :

- 92,64% en fonctionnement et
- 72,91% en investissement.

En 2013 le budget du MINTP affichait 516, 80 milliards de FCFA en Autorisation d'Engagement (AE) 2013- 2015 pour un Crédit de Paiement (CP) de 252, 734 milliards de FCFA réparti

comme suit :

- 68,735 milliards de FCFA en fonctionnement et
- 184 milliards de FCFA en investissement dont 95 milliards en ressources Internes, 7 milliards en ressources C2D et 82 en ressources Externes.

Rendu au 01 novembre 2013, le taux d'engagement du budget du MINTP sur ressources interne hors Fonds Routiers et les dotations en salaire, eau électricité et téléphone est de 74,46% et se répartit par programme comme suit :

- | | |
|---|----------|
| - Construction du réseau : | 85,40% ; |
| - Maintenance du réseau routier : | 72,91% |
| - Renforcement de l'ingénierie de la construction : | 37,07% |
| - Gouvernance et Renforcement institutionnel : | 60,82% |

En perspective, le taux d'engagement du budget 2013 du MINTP serait proche de 90% au 31 décembre 2013 après traitement à temps de la deuxième demande de virement de crédit de ligne à ligne sur le budget d'investissement d'un montant d'environ 6 milliards FCFA a été transmis au MINEPAT dans la deuxième quinzaine du mois d'Octobre 2013. Ce deuxième virement vise à payer essentiellement les décomptes des chantiers des voiries des villes de DOUME et de DIMAKO et du projet de bitumage de la section NDOP-KUMBO de la Ring Road qui sont en souffrance à la CAA et au Trésor Public.

3.3 PERSPECTIVES

Les perspectives concernent non seulement les réalisations en cours et celles à venir sur la période de 2014 à 2016. Elles sont les suivantes :

- Les poursuites des travaux du 2nd Pont sur le Wouri, de l'autoroute Douala-Yaoundé,
- Le démarrage des travaux de construction des entrées Est et Ouest de la ville de Douala ;
- la poursuite des principaux projets structurants notamment les liaisons transafricaines et CEMAC;
- l'intensification de l'entretien et du bitumage des routes rurales avec un accent sur le désenclavement des zones agropastorales, des zones frontalières et des zones à potentiel industriel;
- le démarrage d'un programme d'entretien des routes et notamment rurales des communes dans le cadre de la décentralisation par des cantonniers constitués en comité de routes;
- la réalisation d'un vaste programme d'études techniques et stratégique couvrant les différents réseaux d'infrastructures ;
- la mise sur pied d'une stratégie plus efficiente en ce qui concerne le programme de maintenance du réseau routier.

4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE

L'objectif stratégique assigné au MINTP par le décret n°2011/308 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement vise à «Assurer la supervision et le contrôle technique de la construction des infrastructures et des bâtiments publics ainsi que l'entretien et la protection du patrimoine routier »

5. PRÉSENTATION DU CADRE STRATÉGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES

Dans le cadre de sa vision de long terme, le Cameroun ambitionne de devenir un nouveau pays industrialisé à travers une économie forte, diversifiée et compétitive. La réalisation de cet objectif passe par l'amélioration du secteur du BTP. Dans cette perspective plusieurs activités dont notamment l'amélioration du réseau routier, l'amélioration de la capacité et la qualité de production du secteur de la construction seront mises en œuvre à travers quatre programmes :

- **le programme de construction des infrastructures** qui traitera en priorité de toutes les préoccupations relatives au bitumage des routes, à la création de nouvelles dessertes en terre notamment dans les zones frontalières et pour relier les unités administratives entre elles et enfin à la construction de nouveaux ouvrages d'art et des autres infrastructures ;
- **le programme de maintenance des infrastructures** qui s'emploiera en majeure partie d'une part aux réhabilitations des (i) routes bitumées et en terre du réseau principal ; (ii) routes rurales, et (iii) ouvrages d'art et d'autre part (iv) aux travaux d'entretien routier du réseau prioritaire et non prioritaire ; (v) la protection du patrimoine et l'environnement routier; (vi) à l'actualisation des études de programmation au service de l'entretien routier et (vii) la réhabilitation des autres infrastructures.
- **le programme de réalisation des études techniques et de maîtrise d'œuvre des infrastructures** qui mettra une emphase sur la conduite des études techniques et la maîtrise d'œuvre des infrastructures et notamment routières.
- **le programme de gouvernance et de renforcement institutionnel** qui s'intéressera aux questions de gouvernance du secteur, de renforcement de la capacité et de la compétitivité du secteur privé, du renforcement de la planification, de la programmation des travaux ainsi que leur qualité et de la valorisation des ressources humaines et de leur formation.

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 467

CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau Ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	BITUMAGE DU RESEAU STRUCTURANT	Augmenter le linéaire des routes bitumées du réseau structurant	Linéaire des routes bitumées structurantes	3759.0	4360.0	rapport d'activité
02	CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART	Eliminer les points de rupture de trafic	Linéaire d'Ouvrages d'Art construits par an	542.0	321.0	rapport d'activité
03	BITUMAGE DU RESEAU NON STRUCTURANT ET DU RESEAU RURAL	Augmenter le linéaire des routes bitumées du réseau non structurant et rural	Linéaire de routes non structurantes et rurales bitumées	1945.0	2045.0	Rapport d'activité
04	OUVERTURE DES VOIES DE DESSERTE	Augmenter le linéaire des routes de desserte	Linéaire des routes de desserte construite	192.0	642.0	rapport d'activité
05	CONSTRUCTION DES AUTRES INFRASTRUCTURES	uk	uk	0.0	0.0	

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 468

MAINTENANCE DES INFRASTRUCTURES						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau Ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	REHABILITATION DU RESEAU BITUME	Augmenter le linéaire des routes bitumées en bon état	Linéaire de routes bitumées réhabilitées	398.0	698.0	Rapport d'activité
02	REHABILITATION DU RESEAU PRINCIPAL EN TERRE	Augmenter le linéaire des routes en terre du réseau principal en bon état	Linéaire de routes principales en terre réhabilitées	39.0	546.0	Rapport d'activité
03	REHABILITATION DES ROUTES RURALES	Augmenter le linéaire des routes rurales en bon état	Linéaire de routes rurales réhabilitées par an	712.0	824.0	Rapport d'activité
04	REHABILITATION DES OUVRAGES D'ART	Augmenter le linéaire des ouvrages d'art	Linéaire d'Ouvrages d'Art Réhabilités par an	257.0	290.0	Rapport d'activité
05	ENTRETIEN DU RESEAU PRIORITAIRE	Améliorer le niveau de service du réseau prioritaire	Linéaire de routes bitumées entretenues par an	2465.0	2853.0	rapport d'activité
06	ENTRETIEN DU RESEAU NON PRIORITAIRE	Améliorer le niveau de service du réseau non prioritaire	Linéaire de routes non prioritaires du réseau classé entretenu par an	186.0	215.0	Rapport d'activité
07	PROTECTION DU PATRIMOINE ET DE L'ENVIRONNEMENT ROUTIER	Augmenter la durée de vie des routes	Nombre de stations de pesage en état de bon fonctionnement	12.0	24.0	Rapport d'activité
08	ETUDES DE PROGRAMMATION ET SUIVI DE L'ENTRETIEN ROUTIER	Utilisation optimale des ressources	Taux d'exécution des programmes d'entretien routier	73.0	80.0	rapport d'activité

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 469

REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES DES INFRASTRUCTURES

Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau Ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	ETUDES TECHNIQUES DES ROUTES ET DES AUTOROUTES	Améliorer la qualité des prestations routes et d'autoroutes	% des projets de routes et d'autoroutes ayant des avenants inférieur à 20%	0.0	0.0	rapport d'activité
02	ETUDE TECHNIQUES DES OUVRAGES D'ART	Améliorer la qualité des ouvrages d'art	% des projets de routes et d'autoroutes ayant des avenants inférieur à 20%	0.0	0.0	
03	ETUDES TECHNIQUES DES PROJETS DE BATIMENTS	Améliorer la qualité des prestations de Bâtiments	% des bâtiments publics réceptionnés dans des délais	55.0	75.0	
04	ETUDES TECHNIQUES DES AUTRES INFRASTRUCTURES	Améliorer la qualité des prestations des autres infrastructures	% des projets des autres infrastructures ayant des avenants inférieur à 20%	0.0	0.0	rapport d'activité

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 470

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR TRAVAUX PUBLICS

Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau Ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	RENFORCEMENT DU SYSTEME DE PLANIFICATION ET DE PROGRAMMATION	Améliorer le taux de consommation des ressources	Taux d'engagement du budget d'investissement	85.0	95.0	Rapport d'activité
02	AMELIORATION DE LA GESTION DES AFFAIRES PUBLIQUES ET DE LA QUALITE DES TRAVAUX	Améliorer la qualité des prestations	% des contrats routiers réceptionnés dans les délais	55.0	74.0	rapport d'activité
03	DEVELOPPEMENT DE LA CAPACITE ET DE LA COMPETITIVITE DU SECTEUR PRIVE DU BTP	Accroître la performance des entreprises et BET du secteur du BTP	Ecart entre offre et demande en engins de génie civil	-23.0	-39.0	rapport d'activité
04	RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES ET MATERIELLES	Améliorer les conditions de travail	Taux d'exécution des travaux de construction Immeuble du MINTP	0.0	100.0	PV de reception
05	AMELIORATION DES CAPACITES DE COMMUNICATION	Mettre à la disposition du grand public les informations sur les actions entreprises au MINTP	Nombre d'émissions télévisées réalisées sur les projets routiers structurants	7.0	20.0	rapport d'activité
06	AMELIORATION DES CAPACITES DE PILOTAGE, DE COORDINATION ET DE SUPERVISION DES PROGRAMMES	Augmenter le taux d'exécution physique des programmes opérationnels	Taux d'exécution physique des programmes opérationnel	76.0	90.0	rapport d'activité

page intercalaire

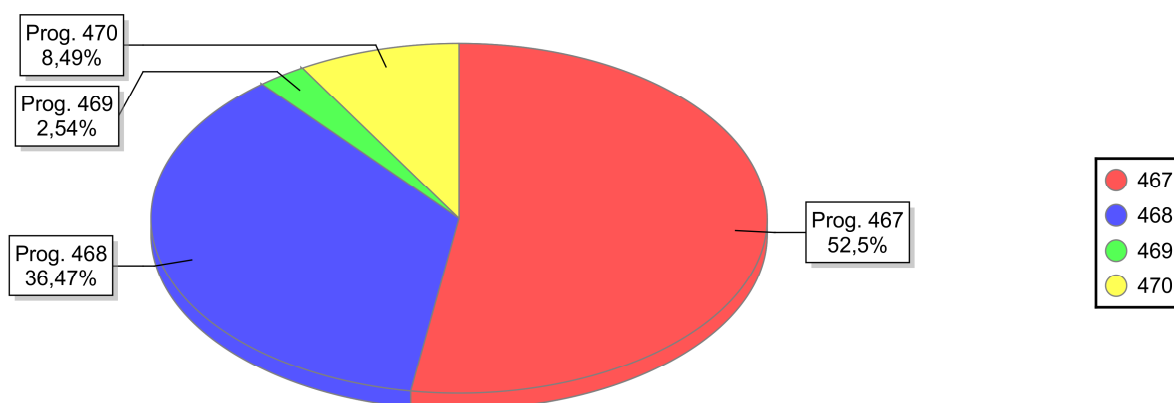
DEUXIEME PARTIE
CONTENU DES PROGRAMMES

page intercalaire

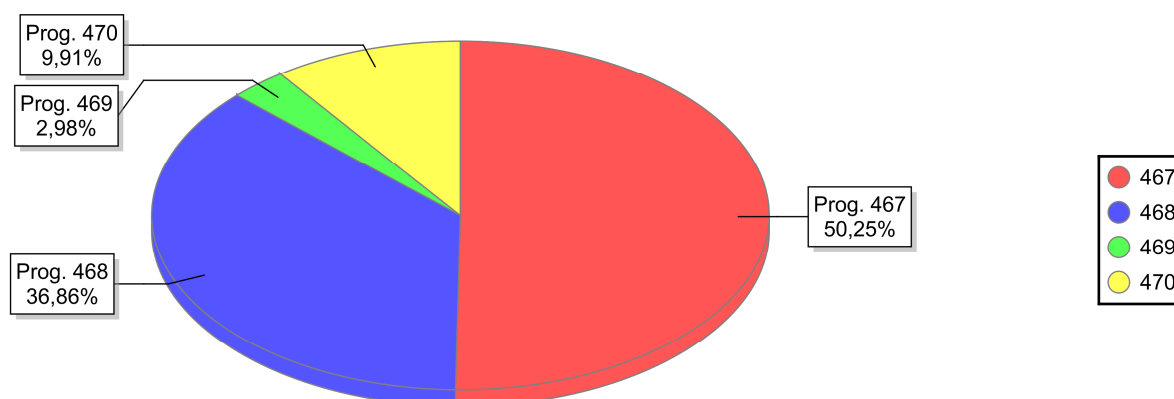
REPARTITION DES CREDITS DU CHAPITRE

Numéro et intitulé du programme		Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
467	CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES	1 348 566 800	1 348 566 800	160 415 000 000	130 615 000 000	161 763 566 800	131 963 566 800
468	MAINTENANCE DES INFRASTRUCTURES	46 514 537 800	46 514 537 800	65 854 104 000	50 276 604 000	112 368 641 800	96 791 141 800
469	REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES DES INFRASTRUCTURES	616 366 500	616 366 500	7 196 000 000	7 196 000 000	7 812 366 500	7 812 366 500
470	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR TRAVAUX PUBLICS	17 384 528 900	17 384 528 900	8 765 000 000	8 640 000 000	26 149 528 900	26 024 528 900
Total		65 864 000 000	65 864 000 000	242 230 104 000	196 727 604 000	308 094 104 000	262 591 604 000

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT



CREDITS DE PAIEMENT



page intercalaire

6. PROGRAMME 467

CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES

RESPONSABLE DU PROGRAMME

Mr AKONO MVONDO Léopold

page intercalaire

6.1 PRESENTATION DU PROGRAMME

Le programme de gouvernance et de renforcement institutionnel est un programme qui s'intéressera aux questions de gouvernance du secteur, de renforcement de la capacité et de la compétitivité du secteur privé, du renforcement de la planification, de la programmation des travaux ainsi que leur qualité et de la valorisation des ressources humaines et de leur formation. Dans ce cadre, il est envisagé la poursuite et l'intensification des réformes en cours qui portent notamment sur: (i) le renforcement du système de planification et de programmation, (ii) l'intensification des contrôles de conformité et de la qualité des travaux. (iii) le renforcement de l'offre du matériel de Génie-civil dans le but de pallier à son insuffisance pour la réalisation des prestations à l'entreprise ou en régie partielle, (iii) la catégorisation des entreprises et des Bureaux d'Etudes Techniques et la prise en compte de celle-ci dans le code des marchés publics en cours de révision.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Augmenter la fraction de route bitumée et désenclaver les zones frontalières du Cameroun.

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur
1 Pourcentage du réseau structurant bitumé	%	2013	68	2014	78

RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01** BITUMAGE DU RESEAU STRUCTURANT
- ACTION 02** CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART
- ACTION 03** BITUMAGE DU RESEAU NON STRUCTURANT ET DU RESEAU RURAL
- ACTION 04** OUVERTURE DES VOIES DE DESSERTE
- ACTION 05** CONSTRUCTION DES AUTRES INFRASTRUCTURES

6.2 STRATEGIE PROGRAMME

En effet, sur un total de 55 000km de route que compte le réseau routier national seulement 5500 sont actuellement bitumés c'est-à-dire environ 10%. Ce qui est faible comparé aux pays de même niveau de développement que le Cameroun

La disponibilité d'un stock de routes de bonne facture a été retenue dans le DSCE comme un des moteurs sur lequel repose la croissance économique de notre pays et la création des emplois décentés. Le modèle de simulation de l'impact des routes sur la croissance économique de notre pays qui a été développé au MINTP et qui est mise à jour chaque année le traduit très bien par les renseignements sur le taux de croissance annuel qu'induit la route dans les différents secteurs de la vie économique du Cameroun : 6% pour le secteur primaire entre la période 2010 à 2020, 1,8% pour le secteur secondaire et 4,2% pour le secteur tertiaire. Fort de cela ce programme vise d'ici 2020 à augmenter la fraction de route bitumée

estimée en 2010 à 10% à 17%, à construire les points de rupture du réseau (ouvrages d'art) et à désenclaver les zones frontalières du Cameroun. Afin d'atteindre cet objectif, il est envisagé en priorité dans ce programme de façon spécifique, et en priorité :

- d'étendre le réseau routier bitumé par, d'une part, le bitumage du réseau structurant en terre mettant l'accent sur le développement des projets visant l'accompagnement des grands projets industriels et la facilitation des échanges économiques dans la sous-région et au plan national. Ce sont notamment :
 - les axes situés autour de Kribi et visant l'accompagnement de l'exploitation du fer de Mbalam et de la construction du port en eau profonde de KRIBI ;
 - Les tronçons routiers désenclavant les sites des importants barrages dont les travaux de construction sont en cours et/ou programmés dans la période 2010-2020 Long Pangar , Mekim, Natchigal, etc.
 - Les tronçons du corridor Nord-Sud, les réseaux transafricains, le réseau CEMAC, la Ring Road ;
 - le réseau des routes à faible trafic par des bitumages économiques et par technologies innovantes, à forte intensité de main d'œuvre. Un projet pilote de bitumage avec le bitume à froid (Carboncor) est en cours d'expérimentation sur la route Nkolafamba-Ndeng, les résultats sont probants et le MINTP envisage un programme de bitumage de 80 km/an à partir de 2014. Afin de réduire les coûts de ce bitume qui est actuellement importé d'Afrique du Sud, le MINEPAT a donné son avis favorable pour le financement de l'implantation d'une usine de fabrication de ce produit au Cameroun ;
 - de créer des voies rapides à au moins 2x2voies,
 - d'améliorer la circulation urbaine par l'aménagement des pénétrantes des grandes villes et la réalisation des contournements. C'est le cas des projets situés autour de Douala dans la perspective de la facilitation des échanges économique autour de ce grand pool économique qui est aujourd'hui est considéré comme un hub de développement de l'Afrique central,
 - de relier les unités administratives entre elles et en particulier connecter les deux grandes métropoles, Douala et Yaoundé, à tous les Chefs lieux de régions,
 - d'augmenter les réseaux de dessertes des régions ayant une densité routière par habitant en dessous de la moyenne nationale ;
 - de désenclaver les zones frontalières.

■ 6.3 PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

BITUMAGE DU RESEAU STRUCTURANT

OBJECTIF 1 Augmenter le linéaire des routes bitumées du réseau structurant

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Linéaire des routes bitumées structurantes	km	2012	3 759	2015	4 360

ACTION 02**CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART****OBJECTIF 1** Eliminer les points de rupture de trafic

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Linéaire d'Ouvrages d'Art construits par an	m	2012	542	2015	321

ACTION 03**BITUMAGE DU RESEAU NON STRUCTURANT ET DU RESEAU RURAL****OBJECTIF 1** Augmenter le linéaire des routes bitumées du réseau non structurant et rural

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Linéaire de routes non structurantes et rurales bitumées	km	2012	1 945	2015	2 045

ACTION 04**OUVERTURE DES VOIES DE DESSERTE****OBJECTIF 1** Augmenter le linéaire des routes de desserte

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Linéaire des routes de desserte construite	km	2012	192	2015	642

ACTION 05**CONSTRUCTION DES AUTRES INFRASTRUCTURES****OBJECTIF 1** uk

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	uk			0		0

6.4 PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTIONS

Numéro et intitulé de l'action		en FCFA					
		Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	BITUMAGE DU RESEAU STRUCTURANT	551 195 200	551 195 200	83 170 000 000	83 170 000 000	83 721 195 200	83 721 195 200
02	CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART	407 440 200	407 440 200	24 539 000 000	24 539 000 000	24 946 440 200	24 946 440 200
03	BITUMAGE DU RESEAU NON STRUCTURANT ET DU RESEAU RURAL	88 232 500	88 232 500	47 500 000 000	17 700 000 000	47 588 232 500	17 788 232 500
04	OUVERTURE DES VOIES DE DESSERTE	301 698 900	301 698 900	1 378 000 000	1 378 000 000	1 679 698 900	1 679 698 900
05	CONSTRUCTION DES AUTRES INFRASTRUCTURES	0	0	3 828 000 000	3 828 000 000	3 828 000 000	3 828 000 000
Total		1 348 566 800	1 348 566 800	160 415 000 000	130 615 000 000	161 763 566 800	131 963 566 800

7. PROGRAMME 468

MAINTENANCE DES INFRASTRUCTURES

RESPONSABLE DU PROGRAMME

Mr GODJE

page intercalaire

7.1 PRESENTATION DU PROGRAMME

le programme de maintenance des infrastructures qui s'emploiera en majeure partie d'une part aux réhabilitations des (i) routes bitumées et en terre du réseau principal ; (ii) routes rurales, et (iii) ouvrages d'art et d'autre part (iv) aux travaux d'entretien routier du réseau prioritaire et non prioritaire ; (v) la protection du patrimoine et l'environnement routier; (vi) à l'actualisation des études de programmation au service de l'entretien routier et (vii) la réhabilitation des autres infrastructures.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Ce programme vise d'une part à la réhabilitation du réseau routier, qui consiste à traiter le réseau en mauvais état afin d'augmenter la fraction des routes en état normal d'entretien, et d'autre part à améliorer l'état du réseau routier à travers l'entretien routier et la protection du patrimoine routier existant, par la couverture et la gestion efficace des barrières de pluies et des stations de pesage.

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Pourcentage du réseau bitumé réhabilité	%	2012	17	2015	44

RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01** REHABILITATION DU RESEAU BITUME
- ACTION 02** REHABILITATION DU RESEAU PRINCIPAL EN TERRE
- ACTION 03** REHABILITATION DES ROUTES RURALES
- ACTION 04** REHABILITATION DES OUVRAGES D'ART
- ACTION 05** ENTRETIEN DU RESEAU PRIORITAIRE
- ACTION 06** ENTRETIEN DU RESEAU NON PRIORITAIRE
- ACTION 07** PROTECTION DU PATRIMOINE ET DE L'ENVIRONNEMENT ROUTIER
- ACTION 08** ETUDES DE PROGRAMMATION ET SUIVI DE L'ENTRETIEN ROUTIER

7.2 STRATEGIE PROGRAMME

le programme de maintenance des infrastructures qui s'emploiera en majeure partie d'une part aux réhabilitations des (i) routes bitumées et en terre du réseau principal ; (ii) routes rurales, et (iii) ouvrages d'art et d'autre part (iv) aux travaux d'entretien routier du réseau prioritaire et non prioritaire ; (v) la protection du patrimoine et l'environnement routier; (vi) à l'actualisation des études de programmation au service de l'entretien routier et (vii) la réhabilitation des autres infrastructures.

Le réseau routier du Cameroun est long d'environ 55 000 km. Ce réseau est le support du

mode de transport le plus usuel, il supporte plus de 85% des échanges économiques qui se font en interne et avec les pays voisins de l'interland. En général l'état de ce réseau est mauvais à cause de plusieurs facteurs parmi lesquels la faiblesse des moyens financiers accordés à son entretien.

En effet, sur un total de en 2010 de 50 000 km de route, les études de relevées de dégradations ont relevés que seulement 12% du linéaire présentant un état bon alors que plus de 65% se trouvait dans un mauvais état.

Une simulation à mis en exergue que 150 milliards de FCFA seraient nécessaires annuellement pour un réseau routier efficace or actuellement seulement environs 80 milliards de FCFA sont alloués annuellement à la maintenance du réseau. Ce programme est le véritable ventre mou de notre activité. Il vise d'une part à la réhabilitation du réseau routier, qui consiste à traiter le réseau en mauvais état afin d'augmenter la fraction des routes en état normal d'entretien, et d'autre part à améliorer l'état du réseau routier à travers l'entretien routier et la protection du patrimoine routier existant, par la couverture et la gestion efficace des barrières de pluies et des stations de pesage. En terme de stratégie plusieurs actions ont été formulées pour rendre plus performant notre réseau routier national, ce sont :

- en priorité la réhabilitation des routes bitumées et en terre prioritaire du réseau principal et rural en mauvais état, ainsi que les ouvrages d'art ;
- secondairement (i) l'entretenir du réseau prioritaire et non prioritaire des routes principales et rurales notamment à travers un retour minimal à la régie par le rééquipement des services déconcentrés du MINTP en engin minimum de Génie Civil et la mise en place au sein des communes d'un vaste programme HIMO pour l'entretien des routes dans le cadre de la décentralisation par des comités de routes constitués au sein des communes; (ii) la protection du patrimoine routier ; et (iii) la réalisation des études de programmation au service de l'entretien routier à l'effet de produire des programmes d'entretien viables permettant d'atteindre les objectifs fixés.

Ce programme vise d'une part à traiter la fraction du réseau en mauvais état afin d'augmenter la fraction des routes en état normal d'entretien, et d'autre part à améliorer l'état du réseau routier à travers l'entretien routier et la protection du patrimoine routier existant par la couverture et la gestion efficace des barrières de pluies et des stations de pesage.

De façon spécifique, ils s'agira de réhabiliter en priorité les routes bitumées et en terre prioritaire du réseau principal et rural en mauvais état, ainsi que les ouvrages d'art. et secondairement (i) d'entretenir le réseau prioritaire et non prioritaire des routes principales et rurales ; (ii) d'assurer la protection du patrimoine et l'environnement routier ; et (iii) de conduire les études de programmation au service de l'entretien routier à l'effet de produire des programmes d'entretien viables permettant d'atteindre les objectifs fixés.

Les avancées dans la mise en œuvre de ce programme seront mesurées par le nombre de kilomètre de route réhabilité.

■ 7.3 PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

REHABILITATION DU RESEAU BITUME

OBJECTIF 1 Augmenter le linéaire des routes bitumées en bon état

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Linéaire de routes bitumées réhabilitées	km	2012	398	2015	698

ACTION 02

REHABILITATION DU RESEAU PRINCIPAL EN TERRE

OBJECTIF 1 Augmenter le linéaire des routes en terre du réseau principal en bon état

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Linéaire de routes principales en terre réhabilitées	km	2012	39	2015	546

ACTION 03

REHABILITATION DES ROUTES RURALES

OBJECTIF 1 Augmenter le linéaire des routes rurales en bon état

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Linéaire de routes rurales réhabilitées par an	km	2012	712	2015	824

ACTION 04

REHABILITATION DES OUVRAGES D'ART

OBJECTIF 1 Augmenter le linéaire des ouvrages d'art

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Linéaire d'Ouvrages d'Art Réhabilités par an	m	2012	257	2015	290

ACTION 05

ENTRETIEN DU RESEAU PRIORITAIRE

OBJECTIF 1 Améliorer le niveau de service du réseau prioritaire

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Linéaire de routes bitumées entretenues par an	km	2012	2 465	2015	2 853

ACTION 06

ENTRETIEN DU RESEAU NON PRIORITAIRE

OBJECTIF 1 Améliorer le niveau de service du réseau non prioritaire

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Linéaire de routes non prioritaires du réseau classé entretenu par an	km	2012	186	2015	215

ACTION 07**PROTECTION DU PATRIMOINE ET DE L'ENVIRONNEMENT ROUTIER****OBJECTIF 1** Augmenter la durée de vie des routes

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre de stations de pesage en état de bon fonctionnement	nb	2012	12	2015	24

ACTION 08**ETUDES DE PROGRAMMATION ET SUIVI DE L'ENTRETIEN ROUTIER****OBJECTIF 1** Utilisation optimale des ressources

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Taux d'exécution des programmes d'entretien routier	%	2012	73	2015	80

7.4 PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTIONS

en FCFA

Numéro et intitulé de l'action		Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	REHABILITATION DU RESEAU BITUME	19 000 000	19 000 000	39 557 604 000	24 057 604 000	39 576 604 000	24 076 604 000
02	REHABILITATION DU RESEAU PRINCIPAL EN TERRE	0	0	800 000 000	800 000 000	800 000 000	800 000 000
03	REHABILITATION DES ROUTES RURALES	0	0	14 128 973 000	14 128 973 000	14 128 973 000	14 128 973 000
04	REHABILITATION DES OUVRAGES D'ART	15 000 000	15 000 000	6 013 000 000	6 013 000 000	6 028 000 000	6 028 000 000
05	ENTRETIEN DU RESEAU PRIORITAIRE	37 211 000 000	37 211 000 000	24 152 000	24 152 000	37 235 152 000	37 235 152 000
06	ENTRETIEN DU RESEAU NON PRIORITAIRE	2 530 000 000	2 530 000 000	2 100 000 000	2 100 000 000	4 630 000 000	4 630 000 000
07	PROTECTION DU PATRIMOINE ET DE L'ENVIRONNEMENT ROUTIER	450 537 800	450 537 800	1 260 500 000	1 183 000 000	1 711 037 800	1 633 537 800
08	ETUDES DE PROGRAMMATION ET SUIVI DE L'ENTRETIEN ROUTIER	6 289 000 000	6 289 000 000	1 969 875 000	1 969 875 000	8 258 875 000	8 258 875 000
Total		46 514 537 800	46 514 537 800	65 854 104 000	50 276 604 000	112 368 641 800	96 791 141 800

8. PROGRAMME 469

REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES DES
INFRASTRUCTURES

RESPONSABLE DU PROGRAMME

Mr ACHA VALENTIN

page intercalaire

8.1 PRESENTATION DU PROGRAMME

Le programme de réalisation des études techniques et de maîtrise d'œuvre des infrastructures est un programme qui met une emphase sur la conduite des études techniques et la maîtrise d'œuvre des infrastructures et notamment routières

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 L'objectif visé est d'améliorer la qualité des études techniques et la capacité et la qualité de production du secteur de la construction, du point de vue de l'Ingénierie, en renforçant notamment la maîtrise d'œuvre de la construction des infrastructures

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Pourcentage des bâtiments publics réceptionnés dans les délais	%	2012	55	2015	75

RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 01 ETUDES TECHNIQUES DES ROUTES ET DES AUTOROUTES

ACTION 02 ETUDE TECHNIQUES DES OUVRAGES D'ART

ACTION 03 ETUDES TECHNIQUES DES PROJETS DE BATIMENTS

ACTION 04 ETUDES TECHNIQUES DES AUTRES INFRASTRUCTURES

8.2 STRATEGIE PROGRAMME

En matière de construction, le MINTP est sur le plan national reconnu comme étant l'ingénieur de l'Etat. Il a donc une mission de maîtrise d'œuvre des constructions publiques et privées. Le programme de construction tel que pensé pour le moment vise à limiter les effondrements des bâtiments et de proposer des alternatives aux populations en matière de matériaux pour la construction des édifices à moindre coût surtout en ce moment où le problème de logement se pose avec acuité. L'objectif visé est d'améliorer la capacité et la qualité de production du secteur de la construction des infrastructures en général, du point de vue de l'Ingénierie, en renforçant notamment la maîtrise d'œuvre de la construction. En terme de stratégie d'attaque, il est question de :

- mettre l'accent sur la maîtrise d'œuvre des projets des maîtres d'ouvrages publics et privés notamment par le renforcement de la déconcentration du suivi de tous les chantiers tant publics que privés
- porter à la connaissance du grand public, les gîtes géo-référencés des matériaux locaux ainsi que la connaissance de leur utilisation comme alternative optimale dans la construction des édifices.

Pour les projets de bâtiments à maîtrise d'ouvrage publique, la comparaison entre l'offre et la

demande fait ressortir un manque flagrant d'entreprises nationales capables de réaliser des opérations d'envergure ou des ouvrages demandant une technicité importante.

Quant aux projets de bâtiments à maîtrise d'ouvrage privée, un décalage est observé entre la nature de la demande, qui vise un produit clés en main et l'organisation de l'offre, complètement morcelée. Ainsi, dans le cas d'une demande de construction de logement, le particulier est bien souvent amené à rechercher son terrain, à acheter les matériaux, à recruter les entreprises (et même parfois les tâcherons et l'encadrement) et à superviser lui-même le chantier.

8.3 PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

ETUDES TECHNIQUES DES ROUTES ET DES AUTOROUTES

OBJECTIF 1 Améliorer la qualité des prestations routes et d'autoroutes

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	% des projets de routes et d'autoroutes ayant des avenants inférieur à 20%	%	2014	0	2015	0

ACTION 02

ETUDE TECHNIQUES DES OUVRAGES D'ART

OBJECTIF 1 Améliorer la qualité des ouvrages d'art

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	% des projets de routes et d'autoroutes ayant des avenants inférieur à 20%	%	2012	0	2015	0

ACTION 03

ETUDES TECHNIQUES DES PROJETS DE BATIMENTS

OBJECTIF 1 Améliorer la qualité des prestations de Bâtiments

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	% des bâtiments publics réceptionnés dans des délais	%	2012	55	2014	75

ACTION 04

ETUDES TECHNIQUES DES AUTRES INFRASTRUCTURES

OBJECTIF 1 Améliorer la qualité des prestations des autres infrastructures

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	% des projets des autres infrastructures ayant des avenants	%	2012	0	2015	0

inférieur à 20%

8.4 PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTIONS

en FCFA

Numéro et intitulé de l'action		Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	ETUDES TECHNIQUES DES ROUTES ET DES AUTOROUTES	68 899 400	68 899 400	3 920 000 000	3 920 000 000	3 988 899 400	3 988 899 400
02	ETUDE TECHNIQUES DES OUVRAGES D'ART	414 962 000	414 962 000	1 943 000 000	1 943 000 000	2 357 962 000	2 357 962 000
03	ETUDES TECHNIQUES DES PROJETS DE BATIMENTS	132 505 100	132 505 100	663 000 000	663 000 000	795 505 100	795 505 100
04	ETUDES TECHNIQUES DES AUTRES INFRASTRUCTURES	0	0	670 000 000	670 000 000	670 000 000	670 000 000
Total		616 366 500	616 366 500	7 196 000 000	7 196 000 000	7 812 366 500	7 812 366 500

page intercalaire

9. PROGRAMME 470

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-
SECTEUR TRAVAUX PUBLICS

RESPONSABLE DU PROGRAMME

Dr Tang Ahanda Barnabé

page intercalaire

■ 9.1 PRESENTATION DU PROGRAMME

le programme de maintenance des infrastructures qui s'emploiera en majeure partie d'une part aux réhabilitations des (i) routes bitumées et en terre du réseau principal ; (ii) routes rurales, et (iii) ouvrages d'art et d'autre part (iv) aux travaux d'entretien routier du réseau prioritaire et non prioritaire ; (v) la protection du patrimoine et l'environnement routier; (vi) à l'actualisation des études de programmation au service de l'entretien routier et (vii) la réhabilitation des autres infrastructures.

Le réseau routier du Cameroun est long d'environ 55 000 km. Ce réseau est le support du mode de transport le plus usuel, il supporte plus de 85% des échanges économiques qui se font en interne et avec les pays voisins de l'interland. En général l'état de ce réseau est mauvais à cause de plusieurs facteurs parmi lesquels la faiblesse des moyens financiers accordés à son entretien.

En effet, sur un total de en 2010 de 50 000 km de route, les études de relevées de dégradations ont relevés que seulement 12% du linéaire présentant un état bon alors que plus de 65% se trouvait dans un mauvais état.

Une simulation à mis en exergue que 150 milliards de FCFA seraient nécessaires annuellement pour un réseau routier efficace or actuellement seulement environs 80 milliards de FCFA sont alloués annuellement à la maintenance du réseau. Ce programme est le véritable ventre mou de notre activité. Il vise d'une part à la réhabilitation du réseau routier, qui consiste à traiter le réseau en mauvais état afin d'augmenter la fraction des routes en état normal d'entretien, et d'autre part à améliorer l'état du réseau routier à travers l'entretien routier et la protection du patrimoine routier existant, par la couverture et la gestion efficace des barrières de pluies et des stations de pesage. En terme de stratégie plusieurs actions ont été formulées pour rendre plus performant notre réseau routier national, ce sont :

- en priorité la réhabilitation des routes bitumées et en terre prioritaire du réseau principal et rural en mauvais état, ainsi que les ouvrages d'art ;
- secondairement (i) l'entretenir du réseau prioritaire et non prioritaire des routes principales et rurales notamment à travers un retour minimal à la régie par le rééquipement des services déconcentrés du MINTP en engin minimum de Génie Civil et la mise en place au sein des communes d'un vaste programme HIMO pour l'entretien des routes dans le cadre de la décentralisation par des comités de routes constitués au sein des communes; (ii) la protection du patrimoine routier ; et (iii) la réalisation des études de programmation au service de l'entretien routier à l'effet de produire des programmes d'entretien viables permettant d'atteindre les objectifs fixés.

Ce programme vise d'une part à traiter la fraction du réseau en mauvais état afin d'augmenter la fraction des routes en état normal d'entretien, et d'autre part à améliorer l'état du réseau routier à travers l'entretien routier et la protection du patrimoine routier existant par la couverture et la gestion efficace des barrières de pluies et des stations de pesage.

De façon spécifique, ils s'agira de réhabiliter en priorité les routes bitumées et en terre prioritaire du réseau principal et rural en mauvais état, ainsi que les ouvrages d'art. et secondairement (i) d'entretenir le réseau prioritaire et non prioritaire des routes principales et rurales ; (ii) d'assurer la protection du patrimoine et l'environnement routier ; et (iii) de conduire les études de programmation au service de l'entretien routier à l'effet de produire des programmes d'entretien viables permettant d'atteindre les objectifs fixés.

Les avancées dans la mise en œuvre de ce programme seront mesurées par le nombre de kilomètre de route réhabilité.

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Optimiser les prestations réalisées

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Taux de réalisation des programmes opérationnels du MINTP	%	2013	76	2015	85

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 01 RENFORCEMENT DU SYSTEME DE PLANIFICATION ET DE PROGRAMMATION

ACTION 02 AMELIORATION DE LA GESTION DES AFFAIRES PUBLIQUES ET DE LA QUALITE DES TRAVAUX

ACTION 03 DEVELOPPEMENT DE LA CAPACITE ET DE LA COMPETITIVITE DU SECTEUR PRIVE DU BTP

ACTION 04 RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES ET MATERIELLES

ACTION 05 AMELIORATION DES CAPACITES DE COMMUNICATION

ACTION 06 AMELIORATION DES CAPACITES DE PILOTAGE, DE COORDINATION ET DE SUPERVISION DES PROGRAMMES

■ 9.2 STRATEGIE PROGRAMME

Il s'agit d'un programme transversal, qui embrasse l'essentiel des préoccupations transversales qui concourent à la mise en œuvre efficiente des programmes opérationnels. L'objectif envisagé est la poursuite et l'intensification des réformes visant la gouvernance du secteur, le secteur privé, les ressources humaines et le management du sous-secteur. Des actions stratégiques déterminantes ont été formulées à travers des études qui ont été réalisées au lendemain de l'adoption de la stratégie du MINTP. Les conclusions sont en cours de mise en œuvre et il est envisagé leur renforcement au cours des années à venir. Ce sont sans être exhaustif:

- L'appropriation effective de l'application de suivi des contrats et de la programmation budgétaire qui a été développé en 2011, installé dans les machines de la quasi-totalité des ingénieurs de suivi des projets au MINTP et dont des formations à son appropriation ont été dispensées. Cependant, l'on observe une résistance au changement de cet outil qui se positionne comme une véritable base de données paramétrable et outils de mesure de la performance des programmes du MINTP à travers ses tableaux de bord qui fournissent les données à temps réel. Il est envisagé sa mise à jour et la mise en place d'un comité de suivi pour l'accompagnement à son utilisation.

- Le renforcement du suivi de la qualité des ressources investies à travers notamment des contrôles supplémentaires des chantiers dans le cadre des conventions signées d'une part avec le LABOGENIE pour ce qui est des aspects géotechniques des projets et le MATGENIE pour ce qui est des engins de Génie Civil à l'effet de minimiser les réclamations des entreprises du fait des immobilisations des engins en mauvais état ;

- L'équipement progressif des structures déconcentrées du MINTP en moyen roulant pour le suivi des chantiers ;
- L'amélioration du cadre de travail du personnel du MINTP par la construction d'un Immeuble siège à l'effet de réduire le taux d'occupation des bureaux qui actuellement est loin des normes requises. Un bureau de moins de 9m² abrite parfois plus de trois chargés d'études ;
- Le renforcement des capacités du MINTP au travers des formations continues et diplômates du personnel pour améliorer le rendement en vue d'accroître la productivité du MINTP ;

9.3 PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

RENFORCEMENT DU SYSTEME DE PLANIFICATION ET DE PROGRAMMATION

OBJECTIF 1 Améliorer le taux de consommation des ressources

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Taux d'engagement du budget d'investissement	%	2012	85	2014	95

ACTION 02

AMELIORATION DE LA GESTION DES AFFAIRES PUBLIQUES ET DE LA QUALITE DES TRAVAUX

OBJECTIF 1 Améliorer la qualité des prestations

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	% des contrats routiers réceptionnés dans les délais	%	2012	55	2015	74

ACTION 03

DEVELOPPEMENT DE LA CAPACITE ET DE LA COMPETITIVITE DU SECTEUR PRIVE DU BTP

OBJECTIF 1 Accroître la performance des entreprises et BET du secteur du BTP

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Ecart entre offre et demande en engins de génie civil	%	2012	-23	2015	-39

ACTION 04

RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES ET MATERIELLES

OBJECTIF 1 Améliorer les conditions de travail

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur

PROGRAMME 470:GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR TRAVAUX PUBLICS

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

1	Taux d'exécution des travaux de construction Immeuble du MINTP	%	2012	0	2015	100
---	--	---	------	---	------	-----

ACTION 05**AMELIORATION DES CAPACITES DE COMMUNICATION**

OBJECTIF 1 Mettre à la disposition du grand public les informations sur les actions entreprises au MINTP

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre d'émissions télévisées réalisées sur les projets routiers structurants	nb	2012	7	2015	20

ACTION 06**AMELIORATION DES CAPACITES DE PILOTAGE, DE COORDINATION ET DE SUPERVISION DES PROGRAMMES**

OBJECTIF 1 Augmenter le taux d'exécution physique des programmes opérationnels

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Taux d'exécution physique des programmes opérationnel	%	2014	76	2015	90

9.4 PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTIONS

en FCFA

Numéro et intitulé de l'action	Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
01 RENFORCEMENT DU SYSTEME DE PLANIFICATION ET DE PROGRAMMATION	901 218 600	901 218 600	1 206 500 000	1 206 500 000	2 107 718 600	2 107 718 600
02 AMELIORATION DE LA GESTION DES AFFAIRES PUBLIQUES ET DE LA QUALITE DES TRAVAUX	159 959 900	159 959 900	3 365 000 000	3 365 000 000	3 524 959 900	3 524 959 900
03 DEVELOPPEMENT DE LA CAPACITE ET DE LA COMPETITIVITE DU SECTEUR PRIVE DU BTP	3 123 377 300	3 123 377 300	213 700 000	213 700 000	3 337 077 300	3 337 077 300
04 RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES ET MATERIELLES	5 197 107 600	5 197 107 600	3 063 800 000	2 938 800 000	8 260 907 600	8 135 907 600
05 AMELIORATION DES CAPACITES DE COMMUNICATION	162 172 000	162 172 000	526 000 000	526 000 000	688 172 000	688 172 000
06 AMELIORATION DES CAPACITES DE PILOTAGE, DE COORDINATION ET DE SUPERVISION DES PROGRAMMES	7 840 693 500	7 840 693 500	390 000 000	390 000 000	8 230 693 500	8 230 693 500
Total	17 384 528 900	17 384 528 900	8 765 000 000	8 640 000 000	26 149 528 900	26 024 528 900

ANNEXE

TABLEAU DE BUDGETISATION

page intercalaire

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Secteur 8	INFRASTRUCTURES	308 094 104	262 591 604
Fonction 86	Routes & ouvrages d'art, voies urbaines, de transit et pistes	308 094 104	262 591 604
Programme 467	CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES	161 763 567	131 963 567
Action 01	BITUMAGE DU RESEAU STRUCTURANT	83 721 195	83 721 195
Article 33 00 20	Direction Générale des Travaux d'Infrastructures	125 000	125 000
Paragraphe 6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	20 000	20 000
2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	100 000	100 000
Article 33 00 21	DIRECTION DES INVESTISSEMENTS ROUTIERS	651 195	651 195
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	5 000	5 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	431 195	431 195
6268	Primes pour travaux spéciaux	25 000	25 000
2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	150 000	150 000
Article 33 00 71	SOUS DIRECTION DES TRAVAUX NEUFS	25 000	25 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
Article 45 10 20	Delegation Departementale des Travaux Publics Meiganga /Surveillance Reseau et Construction	3 140 000	3 140 000
Paragraphe 2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	3 140 000	3 140 000
Article 45 11 05	Delegation Departementale des Travaux Publics Nanga-Ebogo/Surveillance Reseau et Construction	3 000 000	3 000 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	3 000 000	3 000 000
Article 45 12 15	Delegation Departementale des Travaux Publics Batouri/Surveillance Reseau et Construction	408 000	408 000
Paragraphe 2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	408 000	408 000
Article 45 14 20	Delegation Departementale des Travaux Publics Douala/Surveillance Reseau et Construction	3 110 000	3 110 000
Paragraphe 2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	2 110 000	2 110 000
2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	1 000 000	1 000 000
Article 45 16 25	Delegation Departementale des Travaux Publics Bamenda /Surveillance Reseau et Construction	1 050 000	1 050 000
Paragraphe 2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	1 050 000	1 050 000
Article 45 18 05	Delegation Departementale des Travaux Publics Sangmelima /Surveillance Reseau et Construction	8 250 000	8 250 000
Paragraphe 2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	3 750 000	3 750 000
2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	2 000 000	2 000 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	2 500 000	2 500 000
Article 45 18 05B	Delegation Departementale des Travaux Publics Sangmelima /Surveillance Reseau et Construction	1 400 000	1 400 000
Paragraphe 2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	1 400 000	1 400 000
Article 45 18 10	Delegation Departementale des Travaux Publics Ebolowa /Surveillance Reseau et Construction	100 000	100 000
Paragraphe 2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	100 000	100 000
Article 45 19 20	Delegation Departementale des Travaux Publics Manfe /Surveillance Reseau et Construction	2 720 000	2 720 000
Paragraphe 2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	1 670 000	1 670 000
2329	Contreparties en taxes et droits non réparties	1 050 000	1 050 000
Article 45 19 25	Delegation Departementale des Travaux Publics Kumba /Surveillance Reseau et Construction	5 742 000	5 742 000
Paragraphe 2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	5 742 000	5 742 000
Article 98 00 00	FINEX	54 000 000	54 000 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	54 000 000	54 000 000
Action 02	CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART	24 946 440	24 946 440
Article 33 00 091	CELLULE DE LA GESTION ET DE LA SURVEILLANCE DES OUVRAGES D'ARTS	11 500	11 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 500	4 500
Article 33 00 093	DIVISION DES OUVRAGES D'ARTS	830 000	830 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	5 000	5 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	10 000	10 000
2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	100 000	100 000
2251	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages d'art	680 000	680 000
Article 33 00 21	DIRECTION DES INVESTISSEMENTS ROUTIERS	105 940	105 940
Paragraphe 6220	Salaires brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	105 940	105 940
Article 44 14 140	Délégation Regionale du MINTP du Littoral à Douala	185 000	185 000
Paragraphe 2251	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages d'art	65 000	65 000
2251	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages d'art	120 000	120 000
Article 44 15 150	Délégation Regionale du MINTP du Nord à Garoua	100 000	100 000
Paragraphe 2251	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages d'art	100 000	100 000
Article 44 17 170	Délégation Regionale du MINTP de l'Ouest à Bafoussam	50 000	50 000
Paragraphe 2251	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages d'art	50 000	50 000
Article 45 10 15	Delegation Departementale des Travaux Publics Banyo/Surveillance Reseau et Construction	500 000	500 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2251	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages d'art	500 000	500 000
Article 45 11 35B	Delegation Departementale des Travaux Publics Mfoundi/Surveillance Reseau et Construction	150 000	150 000
Paragraphe 2251	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages d'art	150 000	150 000
Article 45 11 45	Delegation Departementale des Travaux Publics Akonolinga/Surveillance Reseau et Construction	350 000	350 000
Paragraphe 2251	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages d'art	50 000	50 000
2251	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages d'art	300 000	300 000
Article 45 13 05	Delegation Departementale des Travaux Publics Maroua/Surveillance Reseau et Construction	200 000	200 000
Paragraphe 2251	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages d'art	200 000	200 000
Article 45 13 30	Delegation Departementale des Travaux Publics Mokolo/Surveillance Reseau et Construction	50 000	50 000
Paragraphe 2251	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages d'art	50 000	50 000
Article 45 15 20	Delegation Departementale des Travaux Publics Tchollire/Surveillance Reseau et Construction	1 000 000	1 000 000
Paragraphe 2251	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages d'art	1 000 000	1 000 000
Article 45 16 10	Delegation Departementale des Travaux Publics Kumbo/Surveillance Reseau et Construction	125 000	125 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	125 000	125 000
Article 45 16 15	Delegation Departementale des Travaux Publics Nkambe/Surveillance Reseau et Construction	255 000	255 000
Paragraphe 2251	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages d'art	255 000	255 000
Article 45 16 30	Delegation Departementale des Travaux Publics Mbengwi/Surveillance Reseau et Construction	300 000	300 000
Paragraphe 2251	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages d'art	300 000	300 000
Article 45 16 36	Délégation Départementale des Travaux Publics de WUM/Surveillance Réseau et Construction	184 000	184 000
Paragraphe 2251	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages d'art	184 000	184 000
Article 45 17 25	Delegation Departementale des Travaux Publics Dschang /Surveillance Reseau et Construction	210 000	210 000
Paragraphe 2251	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages d'art	210 000	210 000
Article 45 19 25	Delegation Departementale des Travaux Publics Kumba /Surveillance Reseau et Construction	100 000	100 000
Paragraphe 2251	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages d'art	100 000	100 000
Article 64 11 101	COMMUNE DE BAFIA BAC DE GOUIFE	15 000	15 000
Paragraphe 6167	Entretien courant des avions, navires, bacs et autres véhicules spéciaux	15 000	15 000
Article 64 11 301	COMMUNE D'ESEKA BAC MALOMBO	15 000	15 000
Paragraphe 6167	Entretien courant des avions, navires, bacs et autres véhicules spéciaux	15 000	15 000
Article 64 11 581	COMMUNE DE NANGA EBOKO BAC BISSAGA	15 000	15 000
Paragraphe 6167	Entretien courant des avions, navires, bacs et autres véhicules spéciaux	15 000	15 000
Article 64 11 582	COMMUNE DE NANGA EBOKO BAC BIFOGO	15 000	15 000
Paragraphe 6167	Entretien courant des avions, navires, bacs et autres véhicules spéciaux	15 000	15 000
Article 64 11 583	COMMUNE DE NANGA EBOKO BAC EKONE	15 000	15 000
Paragraphe 6167	Entretien courant des avions, navires, bacs et autres véhicules spéciaux	15 000	15 000
Article 64 11 584	COMMUNE DE NANGA EBOKO BAC MENGUE BIBEY	15 000	15 000
Paragraphe 6167	Entretien courant des avions, navires, bacs et autres véhicules spéciaux	15 000	15 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 64 12 021	COMMUNE D' ABONG MBANG BAC DE SOMALOMO	15 000	15 000
Paragraphe 6167	Entretien courant des avions, navires, bacs et autres véhicules spéciaux	15 000	15 000
Article 64 12 041	COMMUNE DE MBANG BAC DE LILA	15 000	15 000
Paragraphe 6167	Entretien courant des avions, navires, bacs et autres véhicules spéciaux	15 000	15 000
Article 64 12 042	COMMUNE BATOURI BAC DE BENDISSOLA	15 000	15 000
Paragraphe 6167	Entretien courant des avions, navires, bacs et autres véhicules spéciaux	15 000	15 000
Article 64 12 043	COMMUNE DE MBANG BAC DE BIMBA	15 000	15 000
Paragraphe 6167	Entretien courant des avions, navires, bacs et autres véhicules spéciaux	15 000	15 000
Article 64 12 101	COMMUNE DE BETARE OYA BAC DE TOURAKE	15 000	15 000
Paragraphe 6167	Entretien courant des avions, navires, bacs et autres véhicules spéciaux	15 000	15 000
Article 64 12 102	COMMUNE BETARE OYA BAC DE NGOURA	15 000	15 000
Paragraphe 6167	Entretien courant des avions, navires, bacs et autres véhicules spéciaux	15 000	15 000
Article 64 12 241	COMMUNE DE NGOYLA BAC DE ZOULABOT II	15 000	15 000
Paragraphe 6167	Entretien courant des avions, navires, bacs et autres véhicules spéciaux	15 000	15 000
Article 64 12 381	COMMUNE DE YOKADOUMA BAC DE BIWALA	15 000	15 000
Paragraphe 6167	Entretien courant des avions, navires, bacs et autres véhicules spéciaux	15 000	15 000
Article 64 12 382	COMMUNE DE YOKADOUMA BAC DE LOUPE	15 000	15 000
Paragraphe 6167	Entretien courant des avions, navires, bacs et autres véhicules spéciaux	15 000	15 000
Article 64 19 341	COMMUNE DE MAMFE BAC D' EBENSI	15 000	15 000
Paragraphe 6167	Entretien courant des avions, navires, bacs et autres véhicules spéciaux	15 000	15 000
Article 67 00 02	Cellule C2D	5 000 000	5 000 000
Paragraphe 2251	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages d'art	5 000 000	5 000 000
Article 98 00 00	FINEX	15 000 000	15 000 000
Paragraphe 2251	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages d'art	15 000 000	15 000 000
Action 03	BITUMAGE DU RESEAU NON STRUCTURANT ET DU RESEAU RURAL	47 588 232	17 788 232
Article 33 00 05	Direction des Routes Rurales	65 000	65 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	5 000	5 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	20 000	20 000
Article 33 00 21	DIRECTION DES INVESTISSEMENTS ROUTIERS	23 232	23 232
Paragraphe 6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	23 232	23 232
Article 45 10 05	Delegation Departementale des Travaux Publics Tibati /Surveillance Reseau et Construction	700 000	700 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	700 000	700 000
Article 45 11 25	Delegation Departementale des Travaux Publics Mfou/Surveillance Reseau et Construction	1 000 000	1 000 000

PROJET**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2014

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	1 000 000	1 000 000
Article 45 11 350	Delegation Departementale des Travaux Publics Mfoundi/Surveillance Reseau et Construction	8 000 000	8 000 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	8 000 000	8 000 000
Article 45 11 45	Delegation Departementale des Travaux Publics Akonolinga/Surveillance Reseau et Construction	3 000 000	3 000 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	3 000 000	3 000 000
Article 45 12 10	Delegation Departementale des Travaux Publics Abong-Mbang/Surveillance Reseau et Construction	1 000 000	1 000 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	1 000 000	1 000 000
Article 45 13 05	Delegation Departementale des Travaux Publics Maroua/Surveillance Reseau et Construction	11 000 000	1 000 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	11 000 000	1 000 000
Article 45 16 10	Delegation Departementale des Travaux Publics Kumbo/Surveillance Reseau et Construction	13 800 000	1 000 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 800 000	1 000 000
Article 45 16 25	Delegation Departementale des Travaux Publics Bamenda /Surveillance Reseau et Construction	8 000 000	1 000 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	8 000 000	1 000 000
Article 45 18 05	Delegation Departementale des Travaux Publics Sangmelima /Surveillance Reseau et Construction	1 000 000	1 000 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	1 000 000	1 000 000
Action 04	OUVERTURE DES VOIES DE DESSERTE	1 679 699	1 679 699
Article 33 00 052	SOUS DIRECTION DES ROUTES RURALES RESEAU NORD	16 000	16 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 000	6 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	7 000	7 000
Article 33 00 053	SOUS DIRECTION ROUTES RURALES RESEAU OUEST	16 000	16 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 000	6 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	7 000	7 000
Article 33 00 054	SOUS DIRECTION ROUTES RURALES RESEAU SUD	16 000	16 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 000	6 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	7 000	7 000
Article 33 00 21	DIRECTION DES INVESTISSEMENTS ROUTIERS	253 699	253 699
Paragraphe 6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	253 699	253 699
Article 45 11 35	Delegation Departementale des Travaux Publics Mfoundi/Surveillance Reseau et Construction	937 000	937 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	937 000	937 000
Article 45 14 10	Delegation Departementale des Travaux Publics Yabassi/Surveillance Reseau et Construction	100 000	100 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	100 000	100 000
Article 45 14 15	Delegation Departementale des Travaux Publics Edea/Surveillance Reseau et Construction	50 000	50 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	50 000	50 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 45 16 20	DELEGATION DEPARTEMENTALE MINTP WUM	200 000	200 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	200 000	200 000
Article 45 19 15	Delegation Departementale des Travaux Publics Fontem /Surveillance Reseau et Construction	91 000	91 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	91 000	91 000
Action 05	CONSTRUCTION DES AUTRES INFRASTRUCTURES	3 828 000	3 828 000
Article 33 00 01	Direction de la Construction	198 000	198 000
Paragraphe 2020	Etude d'organisation	48 000	48 000
2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	150 000	150 000
Article 33 00 08	Direction des Autres Travaux d'Infrastructures	150 000	150 000
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	150 000	150 000
Article 45 11 35	Delegation Departementale des Travaux Publics Mfoundi/Surveillance Reseau et Construction	3 480 000	3 480 000
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	3 480 000	3 480 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 468	MAINTENANCE DES INFRASTRUCTURES	112 368 642	96 791 142
Action 01	REHABILITATION DU RESEAU BITUME	39 576 604	24 076 604
Article 33 00 72	SOUS DIRECTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION	19 000	19 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	7 000	7 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 10 25	Delegation Departementale des Travaux Publics Vina /Surveillance Reseau et Construction	550 000	550 000
Paragraphe 2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	550 000	550 000
Article 45 11 10	Delegation Departementale des Travaux Publics Monatele /Surveillance Reseau et Construction	715 928	715 928
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	715 928	715 928
Article 45 11 25	Delegation Departementale des Travaux Publics Mfou/Surveillance Reseau et Construction	34 072	34 072
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	34 072	34 072
Article 45 13 10	Delegation Departementale des Travaux Publics Kousseri/Surveillance Reseau et Construction	500 000	500 000
Paragraphe 2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	500 000	500 000
Article 45 13 25	Delegation Departementale des Travaux Publics Mora/Surveillance Reseau et Construction	430 000	430 000
Paragraphe 2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	430 000	430 000
Article 45 15 05	Delegation Departementale des Travaux Publics Garoua/Surveillance Reseau et Construction	5 000 000	500 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	5 000 000	500 000
Article 45 15 15	Delegation Departementale des Travaux Publics Guider /Surveillance Reseau et Construction	600 000	600 000
Paragraphe 2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	600 000	600 000
Article 45 17 30	Delegation Departementale des Travaux Publics Bafoussam /Surveillance Reseau et Construction	8 000 000	1 000 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	8 000 000	1 000 000
Article 45 18 10	Delegation Departementale des Travaux Publics Ebolowa /Surveillance Reseau et Construction	5 000 000	1 000 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	5 000 000	1 000 000
Article 98 00 00	FINEX	18 727 604	18 727 604
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	6 727 604	6 727 604
2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	12 000 000	12 000 000
Action 02	REHABILITATION DU RESEAU PRINCIPAL EN TERRE	800 000	800 000
Article 33 00 05	Direction des Routes Rurales	800 000	800 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	800 000	800 000
Action 03	REHABILITATION DES ROUTES RURALES	14 128 973	14 128 973
Article 33 00 05	Direction des Routes Rurales	5 523 879	5 523 879
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	1 407 579	1 407 579
2020	Etude d'organisation	400 000	400 000
2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	200 000	200 000
2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	3 516 300	3 516 300

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 44 11 110	Délégation Regionale du MINTP du Centre à Yaoundé	300 000	300 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	300 000	300 000
Article 44 12 120	Délégation Regionale du MINTP de l'Est à Bertoua	150 000	150 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	150 000	150 000
Article 44 14 140	Délégation Regionale du MINTP du Littoral à Douala	70 000	70 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	70 000	70 000
Article 44 17 170	Délégation Regionale du MINTP de l'Ouest à Bafoussam	126 500	126 500
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	98 500	98 500
2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	28 000	28 000
Article 44 19 190	Délégation Regionale du MINTP du Sud - Ouest à Buea	300 000	300 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	150 000	150 000
2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	150 000	150 000
Article 45 10 25	Delegation Departementale des Travaux Publics Vina /Surveillance Reseau et Construction	200 000	200 000
Paragraphe 2020	Etude d'organisation	200 000	200 000
Article 45 11 05	Delegation Departementale des Travaux Publics Nanga-Ebogo/Surveillance Reseau et Construction	75 000	75 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	75 000	75 000
Article 45 11 15	Delegation Departementale des Travaux Publics Bafia/Surveillance Reseau et Construction	50 000	50 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	50 000	50 000
Article 45 11 20	Delegation Departementale des Travaux Publics Ntui/Surveillance Reseau et Construction	95 000	95 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	95 000	95 000
Article 45 11 30	Delegation Departementale des Travaux Publics Ngoumou/Surveillance Reseau et Construction	125 000	125 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	125 000	125 000
Article 45 11 35	Delegation Departementale des Travaux Publics Mfoundi/Surveillance Reseau et Construction	269 222	269 222
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	269 222	269 222
Article 45 11 45	Delegation Departementale des Travaux Publics Akonolinga/Surveillance Reseau et Construction	90 722	90 722
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	90 722	90 722
Article 45 13 05A	Delegation Departementale des Travaux Publics Maroua/Surveillance Reseau et Construction	60 000	60 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	60 000	60 000
Article 45 13 20	Delegation Departementale des Travaux Publics Kaele/Surveillance Reseau et Construction	90 000	90 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	90 000	90 000
Article 45 14 05A	Delegation Departementale des Travaux Publics Nkongsamba/Surveillance Reseau et Construction	48 950	48 950
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	48 950	48 950
Article 45 14 10	Delegation Departementale des Travaux Publics Yabassi/Surveillance Reseau et Construction	300 000	300 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	300 000	300 000
Article 45 16 05	Delegation Departementale des Travaux Publics Boyo/Surveillance Reseau et Construction	250 000	250 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	250 000	250 000

PROJET**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2014

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 45 16 25	Delegation Departementale des Travaux Publics Bamenda /Surveillance Réseau et Construction	150 000	150 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	150 000	150 000
Article 45 16 36	Délégation Départementale des Travaux Publics de WUM/Surveillance Réseau et Construction	100 000	100 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	100 000	100 000
Article 45 17 10	Delegation Departementale des Travaux Publics Bafang /Surveillance Réseau et Construction	75 000	75 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	75 000	75 000
Article 45 17 15	Delegation Departementale des Travaux Publics Baham /Surveillance Réseau et Construction	219 700	219 700
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	219 700	219 700
Article 45 17 25	Delegation Departementale des Travaux Publics Dschang /Surveillance Réseau et Construction	210 000	210 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	80 000	80 000
2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	130 000	130 000
Article 45 17 25B	Delegation Departementale des Travaux Publics Dschang /Surveillance Réseau et Construction	50 000	50 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	50 000	50 000
Article 45 18 15	Delegation Departementale des Travaux Publics Kribi /Surveillance Réseau et Construction	90 000	90 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	90 000	90 000
Article 45 18 20	Delegation Departementale des Travaux Publics Ambam /Surveillance Réseau et Construction	110 000	110 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	110 000	110 000
Article 64 10 02	Commune de BANKIM	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 10 04	Commune de BANYO	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 10 06	Commune de BELEL	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 10 07	COMMUNE DE NGANHA	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 10 08	Commune de DIR	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 10 10	Commune de DJOHONG	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 10 12	Commune de GALIM-TIGNERE	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 10 14	Commune de MAYO-BALEO	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 10 16	Commune de MBE	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 10 17	COMMUNE DE NGAOUI	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880

PROJET**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2014

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 64 10 18	Commune de MEIGANGA	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 10 20	Commune de NGAOUNDAL	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 10 22	Commune d'Arrondissement de NGAOUNDERE Ier	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 10 24	Commune de TIBATI	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 10 26	Commune de TIGNERE	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 10 27	COMMUNE DE NGAOUNDERE II	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 10 29	COMMUNE DE NGAOUNDERE IIIe	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 10 30	Commune de NYAMBAKA	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 10 32	Commune de MARTAP	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 10 34	Commune de KONTCHA	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 10 38	Commune de MAYO-DARLE	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 11 02	Commune de AKONO	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 11 03	COMMUNE KOBDOMBO	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 11 04	Commune de AKONOLINGA	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 11 05	COMMUNE D'AFANLOUM	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 11 06	Commune de AWAE	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 11 08	Commune de AYOS	14 200	14 200
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	14 200	14 200
Article 64 11 10	Commune de BAFIA	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 11 12	Commune de BIKOK	13 888	13 888
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 888	13 888

PROJET**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2014

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 64 11 14	Commune de BOKITO	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 11 16	Commune de BOT-MAKAK	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 11 17	COMMUNE DE BONDJOCK	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 11 18	Commune de DEUK	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 11 20	Commune de DIBANG	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 11 22	Commune de DZENG	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 11 24	Commune de EBEBDA	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 11 26	Commune de ELIG-MFOMO	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 11 28	Commune de ENDOM	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 11 30	Commune de ESEKA	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 11 32	Commune de ESSE	13 800	13 800
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 800	13 800
Article 64 11 34	Commune de EVODOULA	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 11 35	COMMUNE DE KIIKI	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 11 36	Commune de MAKAK	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 11 37	COMMUNE DE KON-YAMBETTA	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 11 38	Commune de MAKENENE	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 11 40	Commune de MATOMB	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 11 42	Commune de MBALMAYO	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 11 44	Commune de MBANDJOCK	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 64 11 46	Commune de MBANGASSINA	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 11 47	Commune de YOKO	14 200	14 200
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	14 200	14 200
Article 64 11 48	Commune de MBANKOMO	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 11 50	Commune de MESSONDO	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 11 52	Commune de MFOU	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 11 54	Commune de MINTA	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 11 56	Commune de MONATELE	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 11 58	Commune de NANGA EBOKO	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 11 60	Commune de NDIKINIMEKI	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 11 62	Commune de NGAMBE-TIKAR	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 11 63	Commune de BIBEY	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 11 64	Commune de NGOG-MAPUBI	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 11 65	Commune de NSEM	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 11 66	Commune de NGOMEDZAP	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 11 67	Commune de LEMBE	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 11 68	Commune de NGORO	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 11 69	Commune de LOBO	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 11 70	Commune de NGOUMOU	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 11 71	Commune de BATCHENGA	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 64 11 72	Commune de NKOTENG	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 11 73	Commune de NITOUKOU	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 11 74	Commune de NTUI	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 11 75	Commune de EDZENDOUAN	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 11 76	Commune de OBALA	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 11 77	Commune de NKOLAFAMBA	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 11 78	Commune de OKOLA	14 200	14 200
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	14 200	14 200
Article 64 11 80	Commune de OMBESSA	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 11 82	Commune de SA'A	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 11 83	Commune de OLANGUINA	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 11 84	Commune de SOA	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 11 85	Commune de AKOEMAN	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 11 86	Commune d'Arrondissement de YAOUNDE Ier	14 200	14 200
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	14 200	14 200
Article 64 11 87	Commune de MENGUEME	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 11 88	Commune d'Arrondissement de YAOUNDE IIe	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 11 89	Commune de NKOLMETET	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 11 90	Commune d'Arrondissement de YAOUNDE IIIe	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 11 91	Commune de MENGANG	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 11 92	Commune d'Arrondissement de YAOUNDE IVe	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880

PROJET**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2014

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 64 11 94	Commune d'Arrondissement de YAOUNDE Ve	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 11 95	Commune de NGUIBASSAL	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 11 96	Commune d'Arrondissement de YAOUNDE VI	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 11 97	Commune de BIYOUHA	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 11 98	Commune d'Arrondissement de Yaounde VIIe	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 12 02	Commune de Abong-Mbang	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 12 03	COMMUNE DE SOMALOMO	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 12 04	Commune de Batouri	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 12 06	Commune de Belabo	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 12 08	Commune d'Arrondissement de Bertoua Ier	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 12 09	Commune d'Arrondissement de Bertoua Ile	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 12 10	Commune de Betare-Oya	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 12 12	Commune de DIANG	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 12 14	Commune de Dimako	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 12 16	Commune de Doume	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 12 17	COMMUNE DE DOUMAITANG	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 12 18	Commune de Gari-Gombo	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 12 19	COMMUNE DE NGOURA	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 12 20	Commune de Garoua-Boulai	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880

PROJET**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2014

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 64 12 21	COMMUNE DE MINDOUROU	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 12 22	Commune de Kette	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 12 23	COMMUNE DE MBOMA	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 12 24	Commune de Lomie	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 12 25	COMMUNE D'ANGOSSAS	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 12 26	Commune de Mbang	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 12 27	COMMUNE DE MESSOK	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 12 28	Commune de Messamena	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 12 29	COMMUNE DE MANDJOU	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 12 30	Commune de Moloundou	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 12 32	Commune de Ndelele	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 12 33	COMMUNE DE NGUELEBOK	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 12 34	Commune de Ngoyla	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 12 35	COMMUNE D'OULI	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 12 36	Commune de Nguelemendouka	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 12 37	COMMUNE DE SALAPOUMBE	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 12 38	Commune de Yokadouma	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 12 46	Commune de ATOK	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 12 64	Commune de KENTZOU	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880

PROJET**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2014

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 64 13 01	COMMUNE DE ZINA	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 13 02	Commune de BLANGOUA	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 13 04	Commune de BOGO	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 13 05	COMMUNE DE ROUA	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 13 06	Commune de BOURRHA	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 13 07	COMMUNE DE DARGALA	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 13 08	Commune de DATCHEKA	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 13 09	COMMUNE DE DARAK	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 13 10	Commune de FOTOKOL	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 13 12	Commune de GAZAWA	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 13 14	Commune de GOBO	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 13 16	Commune de GOULFEY	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 13 18	Commune de GUERE	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 13 20	Commune de GUIDIGUIS	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 13 22	Commune de HILE-ALIFA	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 13 24	Commune de HINA	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 13 26	Commune de KAELE	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 13 28	Commune de KAI-KAI	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 13 30	Commune de KALFOU	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880

PROJET**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2014

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 64 13 32	Commune de KAR-HAY	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 13 34	Commune de KOLOFATA	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 13 36	Commune de KOUSSERI	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 13 38	Commune de KOZA	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 13 40	Commune de LOGONE-BIRNI	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 13 42	Commune de MAGA	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 13 44	Commune de MAKARI	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 13 461	COMMUNE DE MAROUA Ier	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 13 462	COMMUNE DE MAROUA IIe	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 13 463	COMMUNE DE MAROUA IIIe	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 13 50	Commune de MERI	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 13 52	Commune de MINDIF	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 13 54	Commune de MOGODE	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 13 55	COMMUNE DE MOZOGO	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 13 56	Commune de MOKOLO	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 13 58	Commune de MORA	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 13 59	COMMUNE DE NDOUKOULA	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 13 60	Commune de MOULVOUDAYE	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 13 61	COMMUNE DE TOULOUM	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 64 13 62	Commune de MOUTOURWA	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 13 64	Commune de PETTE	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 13 67	COMMUNE DE DZIGUILAO	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 13 70	Commune de TCHATI-BALI	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 13 72	Commune de TOKOMBERE	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 13 74	Commune de GUEME	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 13 76	Commune de WINA	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 13 78	Commune de WAZA	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 13 80	Commune de YAGOUA	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 14 02	Commune de Bare-Bakem	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 14 03	COMMUNE D'EBONE	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 14 04	Commune de Dibombari	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 14 06	Commune de DIZANGUE	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 14 07	COMMUNE DE LA DIBAMBA	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 14 08	Commune d'Arrondissement de Douala Ier	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 14 10	Commune d'Arrondissement de Douala IIe	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 14 12	Commune d'Arrondissement de Douala IIIe	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 14 14	Commune d'Arrondissement de Douala IVe	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 14 16	Commune d'Arrondissement de Douala Ve	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880

PROJET**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2014

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 64 14 17	COMMUNE DE DOUALA Vie	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 14 181	COMMUNE D'EDEA Ier	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 14 182	COMMUNE D'EDEA Iie	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 14 20	Commune de Loum	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 14 21	COMMUNE DE MANJO	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 14 26	Commune de Mbanga	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 14 28	Commune de Melong	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 14 30	Commune de MOUANKO	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 14 32	Commune de NDOM	14 200	14 200
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	14 200	14 200
Article 64 14 33	Commune de Ngwei	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 14 34	Commune de NGAMBE	14 200	14 200
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	14 200	14 200
Article 64 14 35	COMMUNE DE NYANON	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 14 36	Commune de Nkondjock	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 14 381	COMMUNE DE NKONGSAMBA Ier	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 14 382	COMMUNE DE NKONGSAMBA 2e	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 14 383	COMMUNE DE NKONGSAMBA 3e	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 14 390	Commune de Fiko	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 14 42	Commune de NJOMBE-PENJA	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 14 44	Commune de POUMA	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880

PROJET**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2014

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 64 14 461	COMMUNE DE YABASSI	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 14 48	Commune de Yingui	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 14 50	COMMUNE DE MASSOK	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 14 52	Commune de NDOBIAN	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 14 64	Commune de Mombo	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 15 02	Commune de Beka	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 15 04	Commune de Bibemi	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 15 05	COMMUNE DE BASHEO	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 15 06	Commune de Dembo	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 15 08	Commune de Figuil	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 15 101	COMMUNE DE GAROUA Ier	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 15 102	COMMUNE DE GAROUA IIe	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 15 103	COMMUNE DE GAROUA IIIe	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 15 12	Commune de Guider	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 15 14	Commune de Lagdo	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 15 15	Commune de Mayo Hourn	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 15 16	Commune de Mayo Oulo	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 15 17	COMMUNE DE NGONG	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 15 18	Commune de Pitoa	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 64 15 22	Commune de Rey-Bouba	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 15 26	Commune de Tchollire	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 15 28	Commune de Touboro	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 15 32	Commune de GASCHIGA	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 15 34	Commune de Touroua	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 15 40	Commune de Madingring	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 15 43	COMMUNE DE POLI	13 952	13 952
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 952	13 952
Article 64 16 02	Commune de Ako	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 16 04	Commune de Babessi	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 16 06	Commune de Bafut	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 16 07	COMMUNE D'ELAK	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 16 08	Commune de Bali	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 16 10	Commune de Balikumbat	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 16 14	Commune de Batibo	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 16 16	Commune de Belo	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 16 17	COMMUNE DE BENAKUMA	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 16 19	COMMUNE DE FONFUKA (BUM)	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 16 20	Commune de Fundong	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 16 22	Commune de Zhoa	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880

PROJET**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2014

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 64 16 24	Commune de Furu-Awa	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 16 252	COMMUNE DE BAMENDA I	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 16 253	COMMUNE DE BAMENDA II	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 16 254	COMMUNE DE BAMENDA III	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 16 26	Commune de Jakiri	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 16 28	Commune de Kumbo	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 16 29	COMMUNE DE MBIAME (MBVEN)	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 16 30	Commune de Mbengwi	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 16 36	Commune de Misaje	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 16 38	Commune de Ndop	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 16 40	Commune de Ndu	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 16 42	Commune de ANDEK	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 16 44	Commune de Njinikom	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 16 46	Commune de Njikwa	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 16 48	Commune de Nkambe	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 16 49	COMMUNE DE NKOR (NONI)	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 16 51	COMMUNE DE NKUM	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 16 52	Commune de Nwa	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 16 56	Commune de Santa	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 64 16 58	Commune de Tubah	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 16 60	Commune de Widikum	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 16 62	Commune de Wum	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 17 02	Commune de BABADJOU	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 17 04	Commune de BAFANG	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 17 06	Commune de bafoussam I er	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 17 08	Commune de BAHAM	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 17 10	Commune de BAKOU	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 17 12	Commune d'Arrondissement de bafoussam Ie	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 17 14	Commune de BAMENDJOU	14 200	14 200
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	14 200	14 200
Article 64 17 16	Commune d'Arrondissement de bafoussam IiIe	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 17 18	Commune de BANA	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 17 20	Commune de BANDJA	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 17 22	Commune de PETE-BANDJOUN	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 17 24	Commune de BANGANGTE	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 17 26A	Commune de BANGO	14 200	14 200
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	14 200	14 200
Article 64 17 28	Commune de BANGOURAIN	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 17 29	COMMUNE DE BANKA	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 17 30	Commune de BATCHAM	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 64 17 32	Commune de BAYANGAM	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 17 34	Commune de BAZOU	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 17 35	COMMUNE DE DEMDING	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 17 36	Commune de DSCHANG	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 17 38	Commune de FOKOUE	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 17 39	COMMUNE DE FONGO-TONGO	14 200	14 200
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	14 200	14 200
Article 64 17 40	Commune de FOUMBAN	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 17 42	Commune de FOUMBOT	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 17 44	Commune de GALIM	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 17 46	Commune de KEKEM	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 17 48	Commune de KOUOPTAMO	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 17 50	Commune de KOUTABA	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 17 52	Commune de MAGBA	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 17 54	Commune de MALENTOUEN	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 17 56	Commune de MASSANGAM	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 17 58	Commune de MBOUDA	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 17 61	COMMUNE DE NKONG-ZEM	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 17 62	Commune de PENKA-MICHEL	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 17 66	Commune de SANTCHOU	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 64 17 68	Commune de TONGA	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 17 72	Commune de Njimom	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 17 76	Commune de BASSAMBA	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 17 78	Commune de BATIE	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 17 84	Commune de BANWA	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 18 02	Commune AKOM II	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 18 04	Commune d'AMBAM	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 18 06	Commune de BENG BIS	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 18 08	Commune de BIPINDI	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 18 10	Commune de BIWONG-BANE	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 18 11	COMMUNE DE BIWONG-BULU	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 18 12	Commune de CAMPO	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 18 14	Commune de DJOUM	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 18 161	COMMUNE DE EBOLOWA I	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 18 162	COMMUNE D'EBOLOWA II	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 18 181	COMMUNE DE KRIBI I	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 18 182	COMMUNE DE KRIBI II	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 18 20	Commune LOLODORF	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 18 22	Commune de MAAN	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 64 18 24	Commune de MENGONG	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 18 26	Commune de MEYO-MESSALA	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 18 27	COMMUNE DE MEYOMESSI	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 18 28	Commune de MINTOM	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 18 30	Commune de MVANGAN	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 18 32	Commune de MVENGUE	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 18 34	Commune de NGOULEMAKONG	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 18 35	COMMUNE DE NIETE	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 18 36	Commune d'OLAMZE	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 18 37	Commune de Kye-Ossi	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 18 38	Commune d'OVENG	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 18 40	Commune de SANGMELIMA	14 200	14 200
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	14 200	14 200
Article 64 18 42	Commune de ZOETELE	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 18 46	Commune de Lokoundje	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 18 48	Commune d'Efoulan	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 19 02	Commune de AKWAYA	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 19 04	Commune de ALOU	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 19 06	Commune de BAMUSO	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 19 08	Commune de BANGEM	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 64 19 10	Commune de MBONGE	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 19 100	Commune de Buea	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 19 12	Commune d'Arrondissement de Limbe Ier	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 19 13	Commune d'Arrondissement de Limbe Ite	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 19 14	Commune de EKONDO-TITI	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 19 16	Commune de EYUMOJOCK	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 19 17	COMMUNE DE MENJI	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 19 19	COMMUNE D'IDENAU	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 19 201	COMMUNE D'IDABATO	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 19 22	Commune de ISANGUELE	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 19 24	Commune de KOMBO-ABEDIMO	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 19 26	Commune de KOMBO-ITINDI	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 19 28	Commune de KONYE	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 19 30	Commune d'Arrondissement de KUMBA Ier	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 19 33	Commune d'Arrondissement de KUMBA Iite	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 19 34	Commune de MAMFE	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 19 35	COMMUNE DE LIMBE III	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 19 360	Commune de MUNDEMBA	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 19 37	COMMUNE DE KUMBA II	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 64 19 38	Commune de MUYUKA	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 19 40	Commune de NGUTI	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 19 42	Commune de TIKO	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 19 44	Commune de TOMBEL	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 19 46	Commune de TINTO	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 19 48	Commune de WABANE	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 19 52	Commune de DIKOME BALUE	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Article 64 19 54	Commune de TOKO	13 880	13 880
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 880	13 880
Action 04	REHABILITATION DES OUVRAGES D'ART	6 028 000	6 028 000
Article 33 00 092	CELLULE DE LA CONSTRUCTION, DE L'ENTRETIEN ET DE R2HABILITATION DES OUVRAGES D'ARTS	15 000	15 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 000	6 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	6 000	6 000
Article 33 00 093	DIVISION DES OUVRAGES D'ARTS	925 000	925 000
Paragraphe 2020	Etude d'organisation	225 000	225 000
2251	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages d'art	700 000	700 000
Article 45 10 10A	Delegation Departementale des Travaux Publics Tignère/Surveillance Reseau et Construction	25 000	25 000
Paragraphe 2251	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages d'art	25 000	25 000
Article 45 11 45	Delegation Departementale des Travaux Publics Akonolinga/Surveillance Reseau et Construction	632 000	632 000
Paragraphe 2251	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages d'art	632 000	632 000
Article 45 13 10	Delegation Departementale des Travaux Publics Kousseri/Surveillance Reseau et Construction	23 000	23 000
Paragraphe 2251	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages d'art	23 000	23 000
Article 45 14 15	Delegation Departementale des Travaux Publics Edea/Surveillance Reseau et Construction	400 000	400 000
Paragraphe 2251	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages d'art	400 000	400 000
Article 45 15 05	Delegation Departementale des Travaux Publics Garoua/Surveillance Reseau et Construction	400 000	400 000
Paragraphe 2251	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages d'art	400 000	400 000
Article 45 15 20	Delegation Departementale des Travaux Publics Tchollire/Surveillance Reseau et Construction	53 000	53 000
Paragraphe 2251	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages d'art	53 000	53 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 45 17 20	Delegation Departementale des Travaux Publics Badjoun /Surveillance Reseau et Construction	25 000	25 000
Paragraphe 2251	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages d'art	25 000	25 000
Article 45 18 15	Delegation Departementale des Travaux Publics Kribi /Surveillance Reseau et Construction	1 500 000	1 500 000
Paragraphe 2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	1 500 000	1 500 000
Article 45 19 05	Delegation Departementale des Travaux Publics Limbe /Surveillance Reseau et Construction	30 000	30 000
Paragraphe 2251	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages d'art	30 000	30 000
Article 98 00 00	FINEX	2 000 000	2 000 000
Paragraphe 2251	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages d'art	2 000 000	2 000 000
Action 05	ENTRETIEN DU RESEAU PRIORITAIRE	37 235 152	37 235 152
Article 33 00 06	Direction de l'Entretien de la Protection du Patrimoine Routier	24 152	24 152
Paragraphe 2020	Etude d'organisation	24 152	24 152
Article 73 00 00	Fonds Routier	37 211 000	37 211 000
Paragraphe 6191	Entretien routier	37 211 000	37 211 000
Action 06	ENTRETIEN DU RESEAU NON PRIORITAIRE	4 630 000	4 630 000
Article 33 00 115	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	1 700 000	1 700 000
Paragraphe 2020	Etude d'organisation	200 000	200 000
2274	Acquisitions, rénovations de matériel de travaux publics	1 500 000	1 500 000
Article 33 00 20	Direction Générale des Travaux d'Infrastructures	30 000	30 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	20 000	20 000
Article 45 12 10	Delegation Departementale des Travaux Publics Abong-Mbang/Surveillance Reseau et Construction	400 000	400 000
Paragraphe 2020	Etude d'organisation	400 000	400 000
Article 73 00 00	Fonds Routier	2 500 000	2 500 000
Paragraphe 6191	Entretien routier	1 500 000	1 500 000
6193	Entretien des ouvrages d'art	1 000 000	1 000 000
Action 07	PROTECTION DU PATRIMOINE ET DE L'ENVIRONNEMENT ROUTIER	1 711 038	1 633 538
Article 33 00 06	Direction de l'Entretien de la Protection du Patrimoine Routier	310 000	310 000
Paragraphe 2020	Etude d'organisation	110 000	110 000
2029	Etudes Générales	200 000	200 000
Article 33 00 80	DIRECTION DE L'ENTRETIEN DE LA PROTECTION DU PATRIMOINE ROUTIER	386 538	386 538
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	5 000	5 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	321 538	321 538
6268	Primes pour travaux spéciaux	20 000	20 000
Article 33 00 82	CELLULE DE LA PROTECTION DU PATRIMOINE ROUTIER	13 000	13 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
Article 33 00 84	SOUS DIRECTION ENTRETIEN ROUTIER RESEAU NORD	16 000	16 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 000	6 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	7 000	7 000
Article 33 00 85	SOUS DIRECTION ENTRETIEN ROUTIER RESEAU OUEST	16 000	16 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 000	6 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	7 000	7 000
Article 33 00 86	SOUS DIRECTION ENTRETIEN ROUTIER RESEAU SUD	19 000	19 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	7 000	7 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 44 10 100	Délégation Regionale de l'Adamaoua à Ngaoundéré	3 500	3 500
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	3 500	3 500
Article 44 11 110	Délégation Regionale du MINTP du Centre à Yaoundé	3 500	3 500
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	3 500	3 500
Article 44 12 120	Délégation Regionale du MINTP de l'Est à Bertoua	3 500	3 500
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	3 500	3 500
Article 44 13 130	Délégation Regionale du MINTP de l'Extême - Nord à Maroua	35 000	3 500
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	35 000	3 500
Article 44 14 140	Délégation Regionale du MINTP du Littoral à Douala	3 500	3 500
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	3 500	3 500
Article 44 15 05	Delegation Regionale des Travaux Publics du Nord	3 500	3 500
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	3 500	3 500
Article 44 16 160	Délégation Regionale du MINTP du Nord - Ouest à Bamenda	3 500	3 500
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	3 500	3 500
Article 44 17 170	Délégation Regionale du MINTP de l'Ouest à Bafoussam	3 500	3 500
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	3 500	3 500
Article 44 18 180	Délégation Regionale du MINTP du Sud à Ebolowa	3 500	3 500
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	3 500	3 500
Article 44 19 190	Délégation Regionale du MINTP du Sud - Ouest à Buea	3 500	3 500
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	3 500	3 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 45 10 05	Delegation Departementale des Travaux Publics Tibati /Surveillance Reseau et Construction	4 000	4 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	4 000	4 000
Article 45 10 10	Delegation Departementale des Travaux Publics Tignère/Surveillance Reseau et Construction	4 000	4 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	4 000	4 000
Article 45 10 15	Delegation Departementale des Travaux Publics Banyo/Surveillance Reseau et Construction	4 000	4 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	4 000	4 000
Article 45 10 20	Delegation Departementale des Travaux Publics Meiganga /Surveillance Reseau et Construction	4 000	4 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	4 000	4 000
Article 45 10 25	Delegation Departementale des Travaux Publics Vina /Surveillance Reseau et Construction	4 000	4 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	4 000	4 000
Article 45 11 05	Delegation Departementale des Travaux Publics Nanga-Ebogo/Surveillance Reseau et Construction	4 500	4 500
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	4 500	4 500
Article 45 11 10	Delegation Departementale des Travaux Publics Monatele /Surveillance Reseau et Construction	4 500	4 500
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	4 500	4 500
Article 45 11 15B	Delegation Departementale des Travaux Publics Bafia/Surveillance Reseau et Construction	4 500	4 500
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	4 500	4 500
Article 45 11 20	Delegation Departementale des Travaux Publics Ntui/Surveillance Reseau et Construction	4 500	4 500
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	4 500	4 500
Article 45 11 25	Delegation Departementale des Travaux Publics Mfou/Surveillance Reseau et Construction	4 000	4 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	4 000	4 000
Article 45 11 30	Delegation Departementale des Travaux Publics Ngoumou/Surveillance Reseau et Construction	4 000	4 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	4 000	4 000
Article 45 11 35O	Delegation Departementale des Travaux Publics Mfoundi/Surveillance Reseau et Construction	4 000	4 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	4 000	4 000
Article 45 11 40	Delegation Departementale des Travaux Publics Eseka/Surveillance Reseau et Construction	4 500	4 500
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	4 500	4 500
Article 45 11 45A	Delegation Departementale des Travaux Publics Akonolinga/Surveillance Reseau et Construction	4 500	4 500
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	4 500	4 500
Article 45 11 50	Delegation Departementale des Travaux Publics Mbalmayo/Surveillance Reseau et Construction	4 500	4 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	4 500	4 000
Article 45 12 05	Delegation Departementale des Travaux Publics Yokadouma/Surveillance Reseau et Construction	4 500	4 500
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	4 500	4 500
Article 45 12 10A	Delegation Departementale des Travaux Publics Abong-Mbang/Surveillance Reseau et Construction	4 500	4 500
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	4 500	4 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 45 12 15	Delegation Departementale des Travaux Publics Batouri/Surveillance Reseau et Construction	4 500	4 500
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	4 500	4 500
Article 45 12 20	Delegation Departementale des Travaux Publics Bertoua/Surveillance Reseau et Construction	4 500	4 500
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	4 500	4 500
Article 45 13 05	Delegation Departementale des Travaux Publics Maroua/Surveillance Reseau et Construction	4 000	4 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	4 000	4 000
Article 45 13 10	Delegation Departementale des Travaux Publics Kousseri/Surveillance Reseau et Construction	4 000	4 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	4 000	4 000
Article 45 13 15	Delegation Departementale des Travaux Publics Yagoua/Surveillance Reseau et Construction	4 000	4 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	4 000	4 000
Article 45 13 20	Delegation Departementale des Travaux Publics Kaele/Surveillance Reseau et Construction	4 000	4 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	4 000	4 000
Article 45 13 25	Delegation Departementale des Travaux Publics Mora/Surveillance Reseau et Construction	4 000	4 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	4 000	4 000
Article 45 13 30	Delegation Departementale des Travaux Publics Mokolo/Surveillance Reseau et Construction	4 000	4 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	4 000	4 000
Article 45 14 05	Delegation Departementale des Travaux Publics Nkongsamba/Surveillance Reseau et Construction	4 500	4 500
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	4 500	4 500
Article 45 14 10	Delegation Departementale des Travaux Publics Yabassi/Surveillance Reseau et Construction	4 500	4 500
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	4 500	4 500
Article 45 14 15A	Delegation Departementale des Travaux Publics Edea/Surveillance Reseau et Construction	45 000	4 500
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	45 000	4 500
Article 45 14 20	Delegation Departementale des Travaux Publics Douala/Surveillance Reseau et Construction	54 000	54 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	4 000	4 000
2219	Acquisition de bâtiments destinés à d'autres usages de services publics	50 000	50 000
Article 45 15 05	Delegation Departementale des Travaux Publics Garoua/Surveillance Reseau et Construction	4 000	4 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	4 000	4 000
Article 45 15 10	Delegation Departementale des Travaux Publics Poli /Surveillance Reseau et Construction	4 500	4 500
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	4 500	4 500
Article 45 15 15	Delegation Departementale des Travaux Publics Guider /Surveillance Reseau et Construction	4 000	4 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	4 000	4 000
Article 45 15 20	Delegation Departementale des Travaux Publics Tchollire/Surveillance Reseau et Construction	4 500	4 500
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	4 500	4 500
Article 45 16 05	Delegation Departementale des Travaux Publics Boyo/Surveillance Reseau et Construction	4 500	4 500
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	4 500	4 500
Article 45 16 10	Delegation Departementale des Travaux Publics Koumbou/Surveillance Reseau et Construction	4 500	4 500
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	4 500	4 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 45 16 15	Delegation Departementale des Travaux Publics Nkambe/Surveillance Reseau et Construction	4 500	4 500
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	4 500	4 500
Article 45 16 20	DELEGATION DEPARTEMENTALE MINTP WUM	4 500	4 500
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	4 500	4 500
Article 45 16 25	Delegation Departementale des Travaux Publics Bamenda /Surveillance Reseau et Construction	4 000	4 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	4 000	4 000
Article 45 16 30	Delegation Departementale des Travaux Publics Mbengwi/Surveillance Reseau et Construction	4 500	4 500
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	4 500	4 500
Article 45 16 35	Delegation Departementale des Travaux Publics Ndop /Surveillance Reseau et Construction	4 500	4 500
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	4 500	4 500
Article 45 17 05	Delegation Departementale des Travaux Publics Mbouda /Surveillance Reseau et Construction	4 500	4 500
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	4 500	4 500
Article 45 17 10	Delegation Departementale des Travaux Publics Bafang /Surveillance Reseau et Construction	4 500	4 500
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	4 500	4 500
Article 45 17 15	Delegation Departementale des Travaux Publics Baham /Surveillance Reseau et Construction	4 500	4 500
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	4 500	4 500
Article 45 17 20	Delegation Departementale des Travaux Publics Badjoun /Surveillance Reseau et Construction	4 000	4 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	4 000	4 000
Article 45 17 25	Delegation Departementale des Travaux Publics Dschang /Surveillance Reseau et Construction	4 500	4 500
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	4 500	4 500
Article 45 17 30	Delegation Departementale des Travaux Publics Bafoussam /Surveillance Reseau et Construction	4 000	4 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	4 000	4 000
Article 45 17 35	Delegation Departementale des Travaux Publics Baganté /Surveillance Reseau et Construction	4 500	4 500
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	4 500	4 500
Article 45 17 40	Delegation Departementale des Travaux Publics Foumban /Surveillance Reseau et Construction	4 500	4 500
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	4 500	4 500
Article 45 18 05	Delegation Departementale des Travaux Publics Sangmelima /Surveillance Reseau et Construction	4 500	4 500
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	4 500	4 500
Article 45 18 10	Delegation Departementale des Travaux Publics Ebolowa /Surveillance Reseau et Construction	509 500	504 500
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	4 500	4 500
2219	Acquisition de bâtiments destinés à d'autres usages de services publics	505 000	500 000
Article 45 18 15	Delegation Departementale des Travaux Publics Kribi /Surveillance Reseau et Construction	4 000	4 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	4 000	4 000
Article 45 18 20	Delegation Departementale des Travaux Publics Ambam /Surveillance Reseau et Construction	4 000	4 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	4 000	4 000
Article 45 19 05	Delegation Departementale des Travaux Publics Limbe /Surveillance Réseau et Construction	4 000	4 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	4 000	4 000
Article 45 19 10	Delegation Departementale des Travaux Publics Bangem /Surveillance Réseau et Construction	4 500	4 500
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	4 500	4 500
Article 45 19 15	Delegation Departementale des Travaux Publics Fontem /Surveillance Réseau et Construction	4 500	4 500
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	4 500	4 500
Article 45 19 20	Delegation Departementale des Travaux Publics Manfe /Surveillance Réseau et Construction	4 500	4 500
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	4 500	4 500
Article 45 19 25	Delegation Departementale des Travaux Publics Kumba /Surveillance Réseau et Construction	4 500	4 500
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	4 500	4 500
Article 45 19 30	Delegation Departementale des Travaux Publics Mundemba /Surveillance Réseau et Construction	4 500	4 500
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	4 500	4 500
Article 52 11 44	Subdivision des Travaux Publics de Mbandjock /Surveillance Réseau et Construction	4 500	4 500
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	4 500	4 500
Article 52 12 30	Subdivision des Travaux Publics Bétaré - Oya / Surv réseau & construction	4 500	4 500
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	4 500	4 500
Article 52 14 32	Subdivision des Travaux Publics de Ndom /Surveillance Réseau et Construction	4 000	4 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	4 000	4 000
Article 52 14 34	Subdivision des Travaux Publics de Ngambé /Surveillance Réseau et Construction	4 000	4 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	4 000	4 000
Article 52 15 28	Subdivision des Travaux Publics de Touboro /Surveillance Réseau et Construction	4 000	4 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	4 000	4 000
Article 52 16 26	Subdivision des Travaux Publics de Jakiri / Surveillance Réseau et Construction	4 500	4 500
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	4 500	4 500
Article 52 17 42	Subdivision des Travaux Publics de Foubot / Surveillance Réseau et Construction	4 500	4 500
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	4 500	4 500
Article 52 18 15	SUBDIVISION MINTP DE DJOUM	4 500	4 500
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	4 500	4 500
Article 52 18 26	Subdivision des Travaux Publics de Meyomessala / Surveillance Réseau et Construction	4 500	4 500
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	4 500	4 500
Action 08	ETUDES DE PROGRAMMATION ET SUIVI DE L'ENTRETIEN ROUTIER	8 258 875	8 258 875
Article 33 00 06	Direction de l'Entretien de la Protection du Patrimoine Routier	175 875	175 875
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	175 875	175 875
Article 33 00 115	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	794 000	794 000
Paragraphe 2020	Etude d'organisation	794 000	794 000
Article 45 11 30	Delegation Departementale des Travaux Publics Ngoumou/Surveillance Réseau et Construction	300 000	300 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	300 000	300 000
Article 45 15 05	Delegation Departementale des Travaux Publics Garoua/Surveillance Reseau et Construction	700 000	700 000
Paragraphe 2027	Enquêtes statistiques	700 000	700 000
Article 73 00 00	Fonds Routier	6 289 000	6 289 000
Paragraphe 6191	Entretien routier	6 289 000	6 289 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 469	REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES DES INFRASTRUCTURES	7 812 366	7 812 366
Action 01	ETUDES TECHNIQUES DES ROUTES ET DES AUTOROUTES	3 988 899	3 988 899
Article 33 00 01	Direction de la Construction	53 899	53 899
Paragraphe 6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	53 899	53 899
Article 33 00 015	SOUS DIRECTION DES EXPERTISES ET DES MATERIAUX LOCAUX	15 000	15 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 000	6 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	6 000	6 000
Article 33 00 10	Direction Générale des Etudes Techniques	100 000	100 000
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	100 000	100 000
Article 33 00 11	Direction des Etudes Techniques Routières et d'Ouvrages d'Art	1 572 000	1 572 000
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	150 000	150 000
2023	Conception de documents tels que des manuels de procédures	200 000	200 000
2031	Etudes préalables à la construction de routes, ouvrages d'art, voies urbaines	1 222 000	1 222 000
Article 33 00 125	Division d'Appui aux Etudes Techniques	880 000	880 000
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	150 000	150 000
2029	Etudes Générales	350 000	350 000
2274	Acquisitions, rénovations de matériel de travaux publics	180 000	180 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	200 000	200 000
Article 45 11 05	Delegation Departementale des Travaux Publics Nanga-Ebogo/Surveillance Réseau et Construction	60 000	60 000
Paragraphe 2031	Etudes préalables à la construction de routes, ouvrages d'art, voies urbaines	60 000	60 000
Article 45 11 10	Delegation Departementale des Travaux Publics Monatele /Surveillance Réseau et Construction	100 000	100 000
Paragraphe 2031	Etudes préalables à la construction de routes, ouvrages d'art, voies urbaines	100 000	100 000
Article 45 11 35	Delegation Departementale des Travaux Publics Mfoundi/Surveillance Réseau et Construction	50 000	50 000
Paragraphe 2031	Etudes préalables à la construction de routes, ouvrages d'art, voies urbaines	50 000	50 000
Article 45 11 45	Delegation Departementale des Travaux Publics Akonolinga/Surveillance Réseau et Construction	50 000	50 000
Paragraphe 2031	Etudes préalables à la construction de routes, ouvrages d'art, voies urbaines	50 000	50 000
Article 45 12 20	Delegation Departementale des Travaux Publics Bertoua/Surveillance Réseau et Construction	43 000	43 000
Paragraphe 2031	Etudes préalables à la construction de routes, ouvrages d'art, voies urbaines	43 000	43 000
Article 45 14 15	Delegation Departementale des Travaux Publics Edea/Surveillance Réseau et Construction	170 000	170 000
Paragraphe 2031	Etudes préalables à la construction de routes, ouvrages d'art, voies urbaines	170 000	170 000
Article 45 15 15	Delegation Departementale des Travaux Publics Guider /Surveillance Réseau et Construction	200 000	200 000
Paragraphe 2031	Etudes préalables à la construction de routes, ouvrages d'art, voies urbaines	200 000	200 000
Article 45 16 25	Delegation Departementale des Travaux Publics Bamenda /Surveillance Réseau et Construction	50 000	50 000
Paragraphe 2031	Etudes préalables à la construction de routes, ouvrages d'art, voies urbaines	50 000	50 000
Article 45 17 20	Delegation Departementale des Travaux Publics Badjoun /Surveillance Réseau et Construction	65 000	65 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2031	Etudes préalables à la construction de routes, ouvrages d'art, voies urbaines	65 000	65 000
Article 45 17 25	Delegation Departementale des Travaux Publics Dschang /Surveillance Reseau et Construction	100 000	100 000
Paragraphe 2031	Etudes préalables à la construction de routes, ouvrages d'art, voies urbaines	100 000	100 000
Article 45 18 05	Delegation Departementale des Travaux Publics Sangmelima /Surveillance Reseau et Construction	100 000	100 000
Paragraphe 2031	Etudes préalables à la construction de routes, ouvrages d'art, voies urbaines	100 000	100 000
Article 45 18 15	Delegation Departementale des Travaux Publics Kribi /Surveillance Reseau et Construction	160 000	160 000
Paragraphe 2031	Etudes préalables à la construction de routes, ouvrages d'art, voies urbaines	160 000	160 000
Article 45 19 05	Delegation Departementale des Travaux Publics Limbe /Surveillance Reseau et Construction	20 000	20 000
Paragraphe 2031	Etudes préalables à la construction de routes, ouvrages d'art, voies urbaines	20 000	20 000
Article 45 19 10	Delegation Departementale des Travaux Publics Bangem /Surveillance Reseau et Construction	200 000	200 000
Paragraphe 2031	Etudes préalables à la construction de routes, ouvrages d'art, voies urbaines	200 000	200 000
Action 02	ETUDE TECHNIQUES DES OUVRAGES D'ART	2 357 962	2 357 962
Article 33 00 01	Direction de la Construction	380 962	380 962
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	5 000	5 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	315 962	315 962
6268	Primes pour travaux spéciaux	20 000	20 000
Article 33 00 011	CELLULE DES CORPS D'ETATS SECONDAIRES	11 000	11 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article 33 00 013	SOUS DIRECTION CONSTRUCTIONS CIVILES	11 500	11 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 500	4 500
Article 33 00 014	SOUS DIRECTION DES CONSTRUCTIONS SOCIO-EDUCATIVES	11 500	11 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 500	4 500
Article 33 00 11	Direction des Etudes Techniques Routières et d'Ouvrages d'Art	310 000	310 000
Paragraphe 2031	Etudes préalables à la construction de routes, ouvrages d'art, voies urbaines	310 000	310 000
Article 33 00 125	Division d'Appui aux Etudes Techniques	550 000	550 000
Paragraphe 2031	Etudes préalables à la construction de routes, ouvrages d'art, voies urbaines	550 000	550 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 45 11 45	Delegation Departementale des Travaux Publics Akonolinga/Surveillance Reseau et Construction	50 000	50 000
Paragraphe 2032	Etudes de construction de digues et installations hydrauliques	50 000	50 000
Article 45 14 15	Delegation Departementale des Travaux Publics Edea/Surveillance Reseau et Construction	100 000	100 000
Paragraphe 2031	Etudes préalables à la construction de routes, ouvrages d'art, voies urbaines	100 000	100 000
Article 45 14 20	Delegation Departementale des Travaux Publics Douala/Surveillance Reseau et Construction	400 000	400 000
Paragraphe 2031	Etudes préalables à la construction de routes, ouvrages d'art, voies urbaines	400 000	400 000
Article 45 15 05	Delegation Departementale des Travaux Publics Garoua/Surveillance Reseau et Construction	116 000	116 000
Paragraphe 2031	Etudes préalables à la construction de routes, ouvrages d'art, voies urbaines	116 000	116 000
Article 45 15 20	Delegation Departementale des Travaux Publics Tchollire/Surveillance Reseau et Construction	50 000	50 000
Paragraphe 2031	Etudes préalables à la construction de routes, ouvrages d'art, voies urbaines	50 000	50 000
Article 45 16 36	Délégation Départementale des Travaux Publics de WUM/Surveillance Réseau et Construction	35 000	35 000
Paragraphe 2031	Etudes préalables à la construction de routes, ouvrages d'art, voies urbaines	35 000	35 000
Article 45 18 05	Delegation Departementale des Travaux Publics Sangmelima /Surveillance Reseau et Construction	138 000	138 000
Paragraphe 2031	Etudes préalables à la construction de routes, ouvrages d'art, voies urbaines	138 000	138 000
Article 45 18 10	Delegation Departementale des Travaux Publics Ebolowa /Surveillance Reseau et Construction	21 000	21 000
Paragraphe 2031	Etudes préalables à la construction de routes, ouvrages d'art, voies urbaines	21 000	21 000
Article 45 18 20	Delegation Departementale des Travaux Publics Ambam /Surveillance Reseau et Construction	113 000	113 000
Paragraphe 2031	Etudes préalables à la construction de routes, ouvrages d'art, voies urbaines	113 000	113 000
Article 45 19 20	Delegation Departementale des Travaux Publics Manfe /Surveillance Reseau et Construction	60 000	60 000
Paragraphe 2031	Etudes préalables à la construction de routes, ouvrages d'art, voies urbaines	60 000	60 000
Action 03	ETUDES TECHNIQUES DES PROJETS DE BATIMENTS	795 505	795 505
Article 33 00 01	Direction de la Construction	23 505	23 505
Paragraphe 6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	6 505	6 505
2029	Etudes Générales	17 000	17 000
Article 33 00 012	CELLULE DES TRAVAUX SPECIAUX	10 000	10 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article 33 00 08	Direction des Autres Travaux d'Infrastructures	65 000	65 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	5 000	5 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	20 000	20 000
Article 33 00 081	Sous Direction des Travaux d'Infrastructures Ferrovières	12 000	12 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 500	2 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	7 000	7 000
Article 33 00 082	Sous Direction des Travaux d'Infrastructures Portuaires et Fluviales	12 000	12 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 500	2 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 500	3 500
Article 33 00 083	Sous direction des Travaux d'Infrastructures Aeroportuaires	12 000	12 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 500	2 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 500	3 500
Article 33 00 084	Sous Direction du Développement des Infrastructures Energetiques et Environnementales	15 000	15 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 500	2 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
Article 33 00 12	Direction des Etudes Techniques des Bâtiments et des Autres Infrastructures	200 000	200 000
Paragraphe 2030	Etudes préalables à la construction de bâtiments	200 000	200 000
Article 44 11 110	Délégation Regionale du MINTP du Centre à Yaoundé	40 000	40 000
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	40 000	40 000
Article 44 14 140	Délégation Regionale du MINTP du Littoral à Douala	40 000	40 000
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	40 000	40 000
Article 44 17 170	Délégation Regionale du MINTP de l'Ouest à Bafoussam	35 000	35 000
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	35 000	35 000
Article 45 11 10A	Delegation Departementale des Travaux Publics Monatele /Surveillance Reseau et Construction	100 000	100 000
Paragraphe 2029	Etudes Générales	50 000	50 000
2029	Etudes Générales	50 000	50 000
Article 45 17 30	Delegation Departementale des Travaux Publics Bafoussam /Surveillance Reseau et Construction	231 000	231 000
Paragraphe 2030	Etudes préalables à la construction de bâtiments	231 000	231 000
Action 04	ETUDES TECHNIQUES DES AUTRES INFRASTRUCTURES	670 000	670 000
Article 33 00 12	Direction des Etudes Techniques des Bâtiments et des Autres Infrastructures	670 000	670 000
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	145 000	145 000
2031	Etudes préalables à la construction de routes, ouvrages d'art, voies urbaines	525 000	525 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 470	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR TRAVAUX PUBLICS	26 149 529	26 024 529
Action 01	RENFORCEMENT DU SYSTEME DE PLANIFICATION ET DE PROGRAMMATION	2 107 719	2 107 719
Article 32 00 14	Division de la Cooperation et du Partenariat	60 000	60 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	5 000	5 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
6174	Frais de réception	10 000	10 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	10 000	10 000
Article 33 00 031	OBSERVATOIRE DES ENTREPRISES ET DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES DU SECTEUR DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS	15 500	15 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 500	3 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 000	6 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	6 000	6 000
Article 33 00 032	CELLULE DES ETUDES ET DE LA PLANIFICATION	25 000	25 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
Article 33 00 033	CELLULE DE LA NORMALISATION TECHNIQUE	15 500	15 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 500	3 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 000	6 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	6 000	6 000
Article 33 00 034	Cellule des Systèmes d'Informations Géographiques	15 500	15 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 500	2 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
Article 33 00 10	Direction Générale des Etudes Techniques	55 000	55 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	5 000	5 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	20 000	20 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	20 000	20 000
Article 33 00 11	Direction des Etudes Techniques Routières et d'Ouvrages d'Art	70 000	70 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	5 000	5 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	25 000	25 000
Article 33 00 111	Sous Direction des Etudes de Construction des Routes et des Autoroutes	18 000	18 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 000	6 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	6 000	6 000
Article 33 00 112	Sous Direction des Etudes de Contructions de Ouvrages d'Art	16 000	16 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
Article 33 00 113	Sous Direction des Etudes de Réhabilitation des Routes et des Ouvrages d'Art	15 500	15 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 500	2 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
Article 33 00 114	Sous Direction des Dossiers de Consultation des Entreprises	13 500	13 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 500	2 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article 33 00 115	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	1 271 500	1 271 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	5 000	5 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	25 000	25 000
2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	200 000	200 000
2029	Etudes Générales	856 500	856 500
2260	Achats de matériels de bureau	150 000	150 000
Article 33 00 12	Direction des Etudes Techniques des Bâtiments et des Autres Infrastructures	70 000	70 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	5 000	5 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	25 000	25 000
Article 33 00 121	Sous Direction des Etudes des Bâtiments et des Edifices Publics	23 000	23 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	7 000	7 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 33 00 122	Sous Direction des Eudes de Infrastructures Energetiques	16 500	16 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 500	2 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	6 000	6 000
Article 33 00 123	Sous Direction des Etudes des Infrastructures Aeroportuaire, Portuaire et Fluviale	16 500	16 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 500	2 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	6 000	6 000
Article 33 00 124	Cellule des Etudes des Infrastructures Ferrovières	12 500	12 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 500	2 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article 33 00 125	Division d'Appui aux Etudes Techniques	65 000	65 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	5 000	5 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	25 000	25 000
Article 33 00 126	Cellule des Pièces Graphiques	16 500	16 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 500	2 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
Article 33 00 127	Cellule des Systèmes Métriques	16 500	16 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 500	2 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
Article 33 00 128	Cellule des Etudes Géotechniques et de l'Hydraulique des Infrastructures	16 500	16 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 500	2 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
Article 33 00 129	Cellule des Equipements et de la Sécurité des Infrastructures	15 000	15 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 500	2 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
Article 33 00 131	Cellule de la Vieille Technologie	13 500	13 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 500	2 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article 33 00 132	Cellule de la Protection de l'Environnement des Infrastructures	16 500	16 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 500	2 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	6 000	6 000
Article 33 00 632	CELLULE DES PRIX ET DE LA MAITRISE DES COUTS	15 500	15 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 500	3 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 000	6 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	6 000	6 000
Article 33 00 81	CELLULE DE PROGRAMMATION	15 500	15 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 500	2 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	187 719	187 719
Paragraphe 6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	187 719	187 719

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Action 02	AMELIORATION DE LA GESTION DES AFFAIRES PUBLIQUES ET DE LA QUALITE DES TRAVAUX	3 524 960	3 524 960
Article 23 00 10	Inspection Générale des Services	300 000	300 000
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	90 000	90 000
2028	Restructuration du personnel, amélioration de la gestion des ressources humaines	50 000	50 000
2029	Etudes Générales	70 000	70 000
2280	Achats de voitures de fonction, de liaison ou de service	90 000	90 000
Article 23 00 11	Inspection Générale chargée des Questions Techniques	230 000	230 000
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	190 000	190 000
2025	Evaluations de projets	20 000	20 000
2029	Etudes Générales	20 000	20 000
Article 32 00 14	Division de la Cooperation et du Partenariat	170 000	170 000
Paragraphe 2029	Etudes Générales	130 000	130 000
2280	Achats de voitures de fonction, de liaison ou de service	40 000	40 000
Article 32 00 17	Centre de Documentation	100 000	100 000
Paragraphe 2029	Etudes Générales	100 000	100 000
Article 32 00 20	DIVISION JURIDIQUE	225 000	225 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	5 000	5 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
6186	Honoraires et frais annexes	50 000	50 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	10 000	10 000
2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	20 000	20 000
2029	Etudes Générales	105 000	105 000
Article 32 00 21	Cellule des Contentieux	10 000	10 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 500	2 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 32 00 22	Cellule de la Réglementation	10 000	10 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 500	2 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 33 00 115	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	2 290 000	2 290 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2020	Etude d'organisation	200 000	200 000
2029	Etudes Générales	1 700 000	1 700 000
2274	Acquisitions, rénovations de matériel de travaux publics	390 000	390 000
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	189 960	189 960
Paragraphe 6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	39 960	39 960
2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	60 000	60 000
2029	Etudes Générales	50 000	50 000
2280	Achats de voitures de fonction, de liaison ou de service	40 000	40 000
Action 03	DEVELOPPEMENT DE LA CAPACITE ET DE LA COMPETITIVITE DU SECTEUR PRIVE DU BTP	3 337 077	3 337 077
Article 33 00 115	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	213 700	213 700
Paragraphe 2029	Etudes Générales	213 700	213 700
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	3 123 377	3 123 377
Paragraphe 6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	3 123 377	3 123 377
Action 04	RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES ET MATERIELLES	8 260 908	8 135 908
Article 26 00 01	Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics	765 000	715 000
Paragraphe 2011	Achats de brevets, licences ou marques	75 000	75 000
2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	250 000	200 000
2228	Construction, agrandissement, réhabilitation ou rénovation d'immeubles résidentiels ou de rapport	130 000	130 000
2229	Construction, agrandissement, réhabilitation des batiments destinés à autres usages de services publiques	70 000	70 000
2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	60 000	60 000
2236	Rénovation, gros entretien de hangars ou ateliers	100 000	100 000
2249	Construction, aménagement, rénovation des réseaux téléphoniques et médias	25 000	25 000
2261	Achats de mobilier de bureau	35 000	35 000
2271	Achats de matériels de salle de congrès, spectacle d'équipements sportifs	20 000	20 000
Article 32 00 12	Cellule Informatique	30 000	30 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 000	6 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	6 000	6 000
6182	Sites web, abonnements et consommations internet	10 000	10 000
Article 32 00 17	Centre de Documentation	25 000	25 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	6 000	6 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	6 000	6 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 32 00 18	CELLULE DE LA FORMATION	414 000	414 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6110	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	393 000	393 000
6269	Primes spécifiques	6 000	6 000
Article 33 00 01	Direction de la Construction	398 800	383 800
Paragraphe 2202	Travaux d'aménagement et de clôture des terrains	75 300	75 300
2228	Construction, agrandissement, réhabilitation ou rénovation d'immeubles résidentiels ou de rapport	58 500	58 500
2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	30 000	30 000
2240	Achat, installation et rénovation des équipements des locaux à usage de bureau	235 000	220 000
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	2 491 108	2 431 108
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	25 000	25 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	15 000	15 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	20 000	20 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	40 000	40 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	20 000	20 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	30 000	30 000
6174	Frais de réception	20 000	20 000
6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	866 108	866 108
6268	Primes pour travaux spéciaux	20 000	20 000
2011	Achats de brevets, licences ou marques	20 000	20 000
2020	Etude d'organisation	55 000	55 000
2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	70 000	70 000
2029	Etudes Générales	230 000	230 000
2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	30 000	30 000
2241	Achats, installations et rénovations des climatisations	20 000	20 000
2242	Acquisition, montage et rénovations des installations électriques et des générateurs d'électricité	40 000	40 000
2243	Acquisition, installations et rénovations des plomberies et sanitaires	80 000	80 000
2260	Achats de matériels de bureau	20 000	20 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	60 000	60 000
2280	Achats de voitures de fonction, de liaison ou de service	800 000	740 000
6103	Achats de mobilier de bureau	10 000	10 000
Article 34 00 11	Cellule de Gestion du Projet SIGIPES	40 000	40 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	8 000	8 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	8 000	8 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6268	Primes pour travaux spéciaux	8 000	8 000
Article 34 00 12	Sous Direction des Marchés	55 000	55 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	10 000	10 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	15 000	15 000
Article 34 00 13	Sous Direction du Personnel et de la Solde	55 000	55 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	10 000	10 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	15 000	15 000
Article 34 00 14	Sous Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance	90 000	90 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	15 000	15 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	15 000	15 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	20 000	20 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	20 000	20 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	20 000	20 000
Article 39 00 00	Dépenses Communes du MINTP	2 982 000	2 982 000
Paragraphe 6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	20 000	20 000
6103	Achats de mobilier de bureau	20 000	20 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	20 000	20 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	50 000	50 000
6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	100 000	100 000
6133	Frais de relève	40 000	40 000
6141	Abonnements et consommations d'eau	208 000	208 000
6142	Abonnements et consommations d'électricité	319 000	319 000
6145	Carburant des groupes électrogènes	10 000	10 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	50 000	50 000
6169	Sécurité et incendie	25 000	25 000
6174	Frais de réception	40 000	40 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	70 000	70 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	30 000	30 000
6181	Abonnements et consommations de téléphone, fax, telex, téléphones portables,	175 000	175 000
6191	Entretien routier	500 000	500 000
6193	Entretien des ouvrages d'art	500 000	500 000
6269	Primes spécifiques	20 000	20 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6287	Prise en charge de personnels temporaires spécifiques	42 000	42 000
6294	Aides et secours exceptionnels au personnel	20 000	20 000
6524	Subventions de fonctionnement aux ONG et associations	25 000	25 000
6714	Frais de Régulation sur les Marchés Publics	500 000	500 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	25 000	25 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	30 000	30 000
6172	Indemnités de mission à l'étranger	100 000	100 000
6263	Indemnités spécifiques	43 000	43 000
Article 45 11 35	Delegation Departementale des Travaux Publics Mfoundi/Surveillance Reseau et Construction	50 000	50 000
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	50 000	50 000
Article 45 12 20	Delegation Departementale des Travaux Publics Bertoua/Surveillance Reseau et Construction	17 000	17 000
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	17 000	17 000
Article 45 13 20	Delegation Departementale des Travaux Publics Kaele/Surveillance Reseau et Construction	34 000	34 000
Paragraphe 2202	Travaux d'aménagement et de clôture des terrains	11 500	11 500
2238	Rénovation, gros entretien d'immeubles résidentiels ou de rapport	22 500	22 500
Article 45 15 20	Delegation Departementale des Travaux Publics Tchollire/Surveillance Reseau et Construction	50 000	50 000
Paragraphe 2228	Construction, agrandissement, réhabilitation ou rénovation d'immeubles résidentiels ou de rapport	50 000	50 000
Article 45 16 25	Delegation Departementale des Travaux Publics Bamenda /Surveillance Reseau et Construction	40 000	40 000
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	40 000	40 000
Article 45 18 10	Delegation Departementale des Travaux Publics Ebolowa /Surveillance Reseau et Construction	7 000	7 000
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	7 000	7 000
Article 59 11 01	Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics de Yaoundé	200 000	200 000
Paragraphe 6526	Subventions de fonctionnement aux universités et grandes écoles	200 000	200 000
Article 59 11 03	Centre des Métiers des Travaux Publics d'Akonolinga	222 000	222 000
Paragraphe 2203	Aménagement des espaces verts et jardins	25 000	25 000
2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	70 000	70 000
2242	Acquisition, montage et rénovations des installations électriques et des générateurs d'électricité	30 000	30 000
2260	Achats de matériels de bureau	9 000	9 000
2274	Acquisitions, rénovations de matériel de travaux publics	15 000	15 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	3 000	3 000
6526	Subventions de fonctionnement aux universités et grandes écoles	70 000	70 000
Article 59 15 04	Centre des Métiers des Travaux Publics de Garoua	195 000	195 000
Paragraphe 2222	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments destinés à des salles de classe et autres locaux destinés à l'enseignement	95 000	95 000
2280	Achats de voitures de fonction, de liaison ou de service	30 000	30 000
6526	Subventions de fonctionnement aux universités et grandes écoles	70 000	70 000
Article 59 19 02	Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics, Annexe de Buéa	100 000	100 000
Paragraphe 6526	Subventions de fonctionnement aux universités et grandes écoles	100 000	100 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Action 05	AMELIORATION DES CAPACITES DE COMMUNICATION	688 172	688 172
Article 28 00 01	CELLULE DE COMMUNICATION	285 000	285 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6110	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	3 000	3 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	100 000	100 000
6269	Primes spécifiques	6 000	6 000
2011	Achats de brevets, licences ou marques	10 000	10 000
2013	Achats de concessions	110 000	110 000
2023	Conception de documents tels que des manuels de procédures	30 000	30 000
2029	Etudes Générales	10 000	10 000
Article 32 00 12	Cellule Informatique	366 000	366 000
Paragraphe 2013	Achats de concessions	108 000	108 000
2029	Etudes Générales	35 000	35 000
2249	Construction, aménagement, rénovation des réseaux téléphoniques et médias	223 000	223 000
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	37 172	37 172
Paragraphe 6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	37 172	37 172
Action 06	AMELIORATION DES CAPACITES DE PILOTAGE, DE COORDINATION ET DE SUPERVISION DES PROGRAMMES	8 230 694	8 230 694
Article 22 00 21	Cabinet du Ministre des Travaux Publics	415 000	415 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	15 000	15 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	15 000	15 000
6103	Achats de mobilier de bureau	15 000	15 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	15 000	15 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	30 000	30 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	20 000	20 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	30 000	30 000
6173	Frais de représentation, frais d'hôtel des cabinets	60 000	60 000
6261	Heures supplémentaires	15 000	15 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	25 000	25 000
2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	175 000	175 000
Article 22 00 41	Cabinet du Secrétaire d'Etat aux Travaux Publics	145 000	145 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	10 000	10 000
6103	Achats de mobilier de bureau	10 000	10 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	10 000	10 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	20 000	20 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	10 000	10 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	20 000	20 000
6173	Frais de représentation, frais d'hotel des cabinets	25 000	25 000
6261	Heures supplémentaires	10 000	10 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	20 000	20 000
Article 23 00 10	Inspection Générale des Services	60 000	60 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	7 500	7 500
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	4 500	4 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	15 000	15 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	15 000	15 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	15 000	15 000
Article 23 00 11	Inspection Générale chargée des Questions Techniques	60 000	60 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	7 500	7 500
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	4 500	4 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	15 000	15 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	15 000	15 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	15 000	15 000
Article 23 00 12	INSPECTEUR DES SERVICES N°1	30 000	30 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	15 000	15 000
Article 23 00 13	INSPECTEUR DES SERVICES N°2	30 000	30 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	15 000	15 000
Article 23 00 14	INSPECTEUR TECHNIQUE N°1	30 000	30 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	15 000	15 000
Article 23 00 15	INSPECTEUR TECHNIQUE N°2	30 000	30 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	15 000	15 000
Article 23 00 16	INSPECTEUR TECHNIQUE N°3	30 000	30 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	15 000	15 000
Article 23 00 19	INSPECTEUR DE SERVICE N°3	30 000	30 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	15 000	15 000
Article 23 00 20	INSPECTEUR TECHNIQUE N°4	30 000	30 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	15 000	15 000
Article 23 00 21	INSPECTEUR TECHNIQUE N°5	30 000	30 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	15 000	15 000
Article 24 00 10	Conseillers Techniques n°1	40 000	40 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	15 000	15 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
Article 24 00 11	Conseillers Techniques n°2	40 000	40 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	15 000	15 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
Article 25 00 11	COMITE DE SUIVI DE L'AUTOROUTE DLA-YDE	60 000	60 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
6174	Frais de réception	10 000	10 000
6269	Primes spécifiques	20 000	20 000
Article 25 00 12	Comité pour l'Association des Gestionnaires et Partenaires Africains de la Route	40 000	40 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	20 000	20 000
Article 32 00 10	Secrétariat Général du MINTP	395 000	395 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	15 000	15 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	10 000	10 000
6103	Achats de mobilier de bureau	10 000	10 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	10 000	10 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	30 000	30 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	10 000	10 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	20 000	20 000
6174	Frais de réception	10 000	10 000
6267	Primes de rendement	50 000	50 000
6269	Primes spécifiques	15 000	15 000
2020	Etude d'organisation	40 000	40 000
2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	100 000	100 000
2024	Elaboration de textes réglementaires ou législatifs,	75 000	75 000
Article 32 00 13	Cellule de Suivi	20 000	20 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	6 000	6 000
Article 32 00 15	Cellule de Traduction	20 000	20 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6110	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 000	6 000
6267	Primes de rendement	4 000	4 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	4 000	4 000
Article 32 00 19	Sous Direction de l'Accueil, du Courrier et de Liaison	51 000	51 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	30 000	30 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	6 000	6 000
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	3 526 694	3 526 694
Paragraphe 6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	3 526 694	3 526 694
Article 35 00 63	Commission des Marchés ENSTP	50 000	50 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	30 000	30 000
Article 35 00 65	Commission des Marchés BAD	60 000	60 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 500	4 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	3 000	3 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	4 500	4 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	40 000	40 000
Article 35 00 68	Commission Ministérielle de Passation des Marchés	184 000	184 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	40 000	40 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	24 000	24 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	120 000	120 000
Article 44 10 100	Délégation Regionale de l'Adamaoua à Ngaoundéré	103 500	103 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	10 000	10 000
6103	Achats de mobilier de bureau	6 000	6 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	20 000	20 000
6133	Frais de relève	3 500	3 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
6169	Sécurité et incendie	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	15 000	15 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	6 000	6 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	15 000	15 000
6269	Primes spécifiques	10 000	10 000
Article 44 11 110	Délégation Regionale du MINTP du Centre à Yaoundé	103 500	103 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	10 000	10 000
6103	Achats de mobilier de bureau	6 000	6 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	20 000	20 000
6133	Frais de relève	3 500	3 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
6169	Sécurité et incendie	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	15 000	15 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	6 000	6 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	15 000	15 000
6269	Primes spécifiques	10 000	10 000
Article 44 12 120	Délégation Regionale du MINTP de l'Est à Bertoua	103 500	103 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	10 000	10 000
6103	Achats de mobilier de bureau	6 000	6 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	20 000	20 000
6133	Frais de relève	3 500	3 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
6169	Sécurité et incendie	3 000	3 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	15 000	15 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	6 000	6 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	15 000	15 000
6269	Primes spécifiques	10 000	10 000
Article 44 13 130	Délégation Regionale du MINTP de l'Extême - Nord à Maroua	103 500	103 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	10 000	10 000
6103	Achats de mobilier de bureau	6 000	6 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	20 000	20 000
6133	Frais de relève	3 500	3 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
6169	Sécurité et incendie	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	15 000	15 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	6 000	6 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	15 000	15 000
6269	Primes spécifiques	10 000	10 000
Article 44 14 140	Délégation Regionale du MINTP du Littoral à Douala	103 500	103 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	10 000	10 000
6103	Achats de mobilier de bureau	6 000	6 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	20 000	20 000
6133	Frais de relève	3 500	3 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
6169	Sécurité et incendie	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	15 000	15 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	6 000	6 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	15 000	15 000
6269	Primes spécifiques	10 000	10 000
Article 44 15 05	Delegation Regionale des Travaux Publics du Nord	103 500	103 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	10 000	10 000
6103	Achats de mobilier de bureau	6 000	6 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	20 000	20 000
6133	Frais de relève	3 500	3 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
6169	Sécurité et incendie	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	15 000	15 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	6 000	6 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	15 000	15 000
6269	Primes spécifiques	10 000	10 000
Article 44 16 160	Délégation Regionale du MINTP du Nord - Ouest à Bamenda	103 500	103 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	10 000	10 000
6103	Achats de mobilier de bureau	6 000	6 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	20 000	20 000
6133	Frais de relève	3 500	3 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
6169	Sécurité et incendie	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	15 000	15 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	6 000	6 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	15 000	15 000
6269	Primes spécifiques	10 000	10 000
Article 44 17 170	Délégation Regionale du MINTP de l'Ouest à Bafoussam	103 500	103 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	10 000	10 000
6103	Achats de mobilier de bureau	6 000	6 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	20 000	20 000
6133	Frais de relève	3 500	3 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
6169	Sécurité et incendie	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	15 000	15 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	6 000	6 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	15 000	15 000
6269	Primes spécifiques	10 000	10 000
Article 44 18 180	Délégation Regionale du MINTP du Sud à Ebolowa	103 500	103 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	10 000	10 000
6103	Achats de mobilier de bureau	6 000	6 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	20 000	20 000
6133	Frais de relève	3 500	3 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
6169	Sécurité et incendie	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	15 000	15 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	6 000	6 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	15 000	15 000
6269	Primes spécifiques	10 000	10 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 44 19 190	Délégation Régionale du MINTP du Sud - Ouest à Buea	103 500	103 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	10 000	10 000
6103	Achats de mobilier de bureau	6 000	6 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	20 000	20 000
6133	Frais de relève	3 500	3 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
6169	Sécurité et incendie	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	15 000	15 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	6 000	6 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	15 000	15 000
6269	Primes spécifiques	10 000	10 000
Article 45 10 05	Delegation Departementale des Travaux Publics Tibati /Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 10 10	Delegation Departementale des Travaux Publics Tignère/Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 10 15	Delegation Departementale des Travaux Publics Banyo/Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 10 20	Delegation Departementale des Travaux Publics Meiganga /Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 10 25	Delegation Departementale des Travaux Publics Vina /Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 11 05	Delegation Departementale des Travaux Publics Nanga-Ebogo/Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 11 10	Delegation Departementale des Travaux Publics Monatele /Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 11 15	Delegation Departementale des Travaux Publics Bafia/Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 11 20	Delegation Departementale des Travaux Publics Ntui/Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 11 25	Delegation Departementale des Travaux Publics Mfou/Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 11 30	Delegation Departementale des Travaux Publics Ngoumou/Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 11 35	Delegation Departementale des Travaux Publics Mfoundi/Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 11 40	Delegation Departementale des Travaux Publics Eseka/Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 11 45	Delegation Departementale des Travaux Publics Akonolinga/Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 11 50	Delegation Departementale des Travaux Publics Mbalmayo/Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 12 05	Delegation Departementale des Travaux Publics Yokadouma/Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 12 10	Delegation Departementale des Travaux Publics Abong-Mbang/Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 12 15	Delegation Departementale des Travaux Publics Batouri/Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 12 20	Delegation Departementale des Travaux Publics Bertoua/Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 13 05	Delegation Departementale des Travaux Publics Maroua/Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 13 10	Delegation Departementale des Travaux Publics Kousseri/Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 13 15	Delegation Departementale des Travaux Publics Yagoua/Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 13 20	Delegation Departementale des Travaux Publics Kaele/Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 13 25	Delegation Departementale des Travaux Publics Mora/Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 13 30	Delegation Departementale des Travaux Publics Mokolo/Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 14 05	Delegation Departementale des Travaux Publics Nkongsamba/Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 14 10	Delegation Departementale des Travaux Publics Yabassi/Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 14 15	Delegation Departementale des Travaux Publics Edea/Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 14 20	Delegation Departementale des Travaux Publics Douala/Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 15 05	Delegation Departementale des Travaux Publics Garoua/Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 15 10	Delegation Departementale des Travaux Publics Poli /Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 15 15	Delegation Departementale des Travaux Publics Guider /Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 15 20	Delegation Departementale des Travaux Publics Tchollire/Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 16 05	Delegation Departementale des Travaux Publics Boyo/Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 16 10	Delegation Departementale des Travaux Publics Kumbo/Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 16 15	Delegation Departementale des Travaux Publics Nkambe/Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 16 20	DELEGATION DEPARTEMENTALE MINTP WUM	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 16 25	Delegation Departementale des Travaux Publics Bamenda /Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 16 30	Delegation Departementale des Travaux Publics Mbengwi/Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 16 35	Delegation Departementale des Travaux Publics Ndop /Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 17 05	Delegation Departementale des Travaux Publics Mbouda /Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 17 10	Delegation Departementale des Travaux Publics Bafang /Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 17 15	Delegation Departementale des Travaux Publics Baham /Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 17 20	Delegation Departementale des Travaux Publics Badjoun /Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 17 25	Delegation Departementale des Travaux Publics Dschang /Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 17 30	Delegation Departementale des Travaux Publics Bafoussam /Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 17 35	Delegation Departementale des Travaux Publics Baganté /Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 17 40	Delegation Departementale des Travaux Publics Fouban /Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 18 05	Delegation Departementale des Travaux Publics Sangmelima /Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 18 10	Delegation Departementale des Travaux Publics Ebolowa /Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 18 15	Delegation Departementale des Travaux Publics Kribi /Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 18 20	Delegation Departementale des Travaux Publics Ambam /Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 19 05	Delegation Departementale des Travaux Publics Limbe /Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 19 10	Delegation Departementale des Travaux Publics Bangem /Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 19 15	Delegation Departementale des Travaux Publics Fontem /Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 19 20	Delegation Departementale des Travaux Publics Manfe /Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 19 25	Delegation Departementale des Travaux Publics Kumba /Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 19 30	Delegation Departementale des Travaux Publics Mundemba /Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 52 11 44	Subdivision des Travaux Publics de Mbandjock /Surveillance Réseau et Construction	15 000	15 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6103	Achats de mobilier de bureau	2 500	2 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
Article 52 12 24	Subdivision des Travaux Publics de Lomié / surveillance du Réseau et Construction	15 000	15 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6103	Achats de mobilier de bureau	2 500	2 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
Article 52 12 30	Subdivision des Travaux Publics Bétaré - Oya / Surv réseau & construction	15 000	15 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6103	Achats de mobilier de bureau	2 500	2 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
Article 52 12 36	Subdivision des Travaux Publics de Nguélémdouka / Surveillance du Réseau et Construction	15 000	15 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6103	Achats de mobilier de bureau	2 500	2 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
Article 52 14 32	Subdivision des Travaux Publics de Ndom / Surveillance Réseau et Construction	15 000	15 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6103	Achats de mobilier de bureau	2 500	2 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
Article 52 14 34	Subdivision des Travaux Publics de Ngambé / Surveillance Réseau et Construction	15 000	15 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6103	Achats de mobilier de bureau	2 500	2 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
Article 52 15 28	Subdivision des Travaux Publics de Touboro / Surveillance Réseau et Construction	15 000	15 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6103	Achats de mobilier de bureau	2 500	2 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
Article 52 16 26	Subdivision des Travaux Publics de Jakiri / Surveillance Réseau et Construction	15 000	15 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6103	Achats de mobilier de bureau	2 500	2 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
Article 52 17 42	Subdivision des Travaux Publics de Foubot / Surveillance Réseau et Construction	15 000	15 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6103	Achats de mobilier de bureau	2 500	2 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
Article 52 18 15	SUBDIVISION MINTP DE DJOUM	15 000	15 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6103	Achats de mobilier de bureau	2 500	2 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
Article 52 18 26	Subdivision des Travaux Publics de Meyomessala / Surveillance Réseau et Construction	15 000	15 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6103	Achats de mobilier de bureau	2 500	2 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
TOTAL GENERAL DU CHAPITRE		308 094 104	262 591 604